Trente-cinquième lettre

[242] Sans entrer, Monsieur, dans le détail de tout ce qui a pu m’arriver pendant les six dernières années que j’ai passé à La Valsainte, ce qui me serait d’ailleurs impossible, je me contenterai de vous dire que toute ma vie s’est passée dans une distraction continuelle à raison de mon emploi de chirurgien qui ne fut pas borné à la maison où je ne manquais cependant pas d’ouvrage, mais qui s’étendit même aux séculiers qui me prenaient la plus grande partie de mon tems, particulièrement les dernières années, ce qui me força d’abandonner l’exercice du confessionnal me bornant à quelques personnes qui m’avaient donné leur confiance. Je continuai aussi de faire, les dimanches et les fêtes, les instructions aux séculiers dans la chappelle claustrale. Du reste la médecine prenait tout mon tems et souvent même celui des saints offices. Il m’en coûta beaucoup à prendre mon parti là-dessus car j’aimais mon état et c’était un plaisir pour moi d’en suivre les exercices. Mais enfin je m’accoutumais si bien à cette vie extérieure et toute séculière que, tout en désirant d’en être retiré, j’aurais peut-être été fort embarassé de ma personne si on l’eut fait. Ma réputation s’étendit bientôt dans tout le pays et je fus consulté de plusieurs lieues à la ronde. Des occasions de rendre services à plusieurs personnes, même de ceux qui nous avaient été le plus contraires, s’étant présenté, je l’ai fait avec empressement. Ce qui ne contribua pas peu à notre tranquillité en imposant silence à bien du monde. Le R.P. abbé n’était pas d’avis que je sortisse pour visiter des malades hors du monastère. Je ne m’en souciais pas moi-même beaucoup et lorsqu’il était à la maison, il refusait ordinairement les permissions qu’on lui demandait sur ce point, ce qui faisait crier et murmurer mais cela ne retombait pas sur moi parce que mon devoir était d’obéir. Ce qui faisait plus mauvaise impression c’est qu’en me deffendant d’aller chez des pauvres, il m’ordonnait d’aller chez des personnes riches ou à qui nous avions des obligations. Souvent il m’a conduit lui-même à Fribourg. Comme les séances qu’il faisait au monastère [243] n’étaient pas fort longues, le publi~~q~~c n’avait pas longtems à souffrir de ses prohibitions et puis dans les voyages qu’il me faisait faire l’on m’accrochait de tous les côtés. Alors il me permettait de descendre chez les malades. De même que quand je sortais pour aller ceuillir des plantes parce qu’il ne refusait pas que je rendisse service mais seulement il ne voulait pas que je sortisse exprès. Pendant ses longues absences, le prieur, bon et compatissant, se voyant obsédé de toutes parts, accordait facilement les permissions qu’on lui demandait, encore plus pour les pauvres que pour les riches. Pour moi, je n’examinais rien. J'allais lorsqu’on me commandait d’aller, de manière que la moitié de mes semaines étaient le plus ordinairement employées à ces petits voyages que je ne faisais pas de fois sans un détriment notable de ma santé surtout lorsqu’il me fallait découcher. Je partais ordinairement avec une santé passable de La Valsainte et j’étais sûr la nuit d’être attaqué d’un accès d’asthme et de revenir malade au monastère. Heureusement ces incommodités ne duraient pas fort longtems et à l’exception d’un ou deux paroxismes par chaque année, soit d’asthme, soit de rhumatisme, qui me retenaient à l’infirmerie une quinzaine de jours, je jouissais d’une santé assez passable. Je travaillais des mains particulièrement à la culture d’un petit jardin de botanique que j’avais formé. Je manipulais mes drogues. J’allais même passer deux à trois jours sur les plus hautes montagnes pour y ceuillir des simples. Je me serais contenté pour toute ma vie de la santé dont je jouissais alors, quoique ma vie ne fût en rien différente de celle de la communauté et même j’ai remarqué que la meilleure nourriture que je rencontrais dans mes petits voyages était le plus ordinairement ce qui m’incommodait. Tout infirme que je suis, je suis né pour une vie dure, pénible et laborieuse. Ce ne fut donc pas, Monsieur, dans les austérités de la maison que je trouvai le plus à souffrir ni dans les fonctions de mon emploi, toutes ~~péni~~ fatig~~u~~antes et rebutantes qu’elle étaient, [244] puisqu’elles étaient selon mon goût mais ce fut dans l’éloignement continuel du R.P. abbé dans ses entreprises mal concertées, dans les voyages de long cours multipliés et dans toutes ses dépenses inutiles. J’en étais tellement affecté que j’y pensais sans cesse. Comme par ma place, j’étais dans le cas de parler depuis le matin jusqu’au soir avec tout le monde, supérieur, frères, domestiques, séculiers, tout en donnant mes consultations, je retombais toujours malgré moi sur cette matière et je disais hautement ma manière de penser. Le R.P. abbé ne l’ignorait pas et m’en fit même plusieurs fois des reproches mais afin qu’il ne crût pas que je disais en son absence, ce que je n’aurais pas voulu dire en sa présence, je lui ai présenté plusieurs fois mes observations par écrit. Il m’a répondu en convenant avec moi de la vérité de mes réflexions. Il m’a même fait espérer un changement prochain. Je l’ai attendu inutilement et voyant qu’il ne se corrigeait pas je ne me suis pas corrigé non plus, c’est-à-dire qu’en toute occurence j’ai bavardé hors du monastère comme dans le monastère mais je n’ai pas cru devoir m’en tenir là. Tous mes discours n’étant pas capable d’arrêter un mal que je voyais chaque jour faire de nouveaux progrès, j’ai cru devoir en écrire à Mgr le nonce de Lucerne, en le priant de solliciter auprès du Souverain Pontife une visite apostolique de notre réforme. Ma lettre motivée sommairement, fut prise en mauvaise part, c’est-à-dire qu’on la regarda comme une délation de griefs contre le R.P. abbé et le monastère. Le nonce en écrivit à l’évêque en le chargeant d’informer. L’évêque par les mains duquel avait passé ma lettre n’en fit rien et répondit que la lettre avait été écrite par personne prudente, après mûre délibération et qu’il croyait aussi une visite nécessaire. Cependant ne voyant aucun effet de ma démarche auprès du nonce et dans la crainte que ma lettre ne lui eut laissé quelque mauvaise impression, je crus devoir lui donner l’explication des motifs sommaires de ma lettre, en lui envoyant un petit mémoire détaillé que je fis encore passer par les mains de l’évêque. Son Excellence [245] l’a reçue, je le sais mais quel usage en a-t-elle fait ? En attendant, les choses ont toujours été leur train et j’ai continué à me morfondre et à me tracasser. Tout cela cependant ne m’empêchait pas d’aller toujours mon train pour le service des malades, tant internes qu’externes et ceux-ci plus que jamais. Il ne se passait guère de semaine que je ne vinsse à Charmai pour en visiter quelqu’un, quelque tems qu’il fasse. Les braves gens pleins de reconnaissance pour les services que je leur rendais, me comblaient de bénédictions. Partout l’on me promettait une assistance certaine en cas qu’il nous arriva encore quelque chose, car de tems en tems on jettait encore quelques doutes sur la stabilité de notre état. L’on parlait de la suppression totale des moines, de manière que sans avoir en vue de me concilier l’esprit du peuple, tout en lui rendant service, je me disais quelque fois en moi-même : *Facite vobis amicos… ut, cum deficeritis, recipiant vos*[[1]](#footnote-1)…J’avais d’ailleurs un secret pressentiment que j’occuperais la cure de Charmay et que le doyen ne serait pas longtems du monde car outre la pensée fréquente que j’en avais, dans laquelle je cherchais à concilier mon genre de vie de trappiste avec celui d’un curé, j’étais vexé par des rêves fréquens dans lesquels je me figurais ou être sur le point de rentrer ou être déjà rentré dans la cure que j’occupais en France. Depuis plus de six mois je ne passais pas une semaine que je n’eusse un de ces rêves. J’étais bien éloigné d’y ajouter foi, cependant cela me paraissait tout à fait extraordinaire et semblait m’annoncer quelque chose. J’en parlai au prieur avec qui je me plaisais de m’entretenir du saint ministère et qui me disait que j’étais plus propre pour cela que pour être moine. J’étais cependant bien éloigné de penser que toutes les folies de mon imagination fussent sur le point de se réaliser, lorsque le 6 janvier sur les 8 h. du soir l’on vint me dire que le R. doyen de Charmay venait de mourir subitement. Cette nouvelle m’étonna, mais ne me surprit pas. Il me semblait que je m’y attendais. Je partis sur le champ. La mort trop certaine constatée, les scellés mis sur tous les effets, je revins au monastère. L’inhumation devait se faire deux jours après. Je proposai au prieur comme une chose de décence en raison des obligations que nous avions au défunt et de sa dignité, d’y [246] députer un religieux. Il entra dans mes vues et me chargea de cette députation qui ne fut pas approuvée généralement dans la maison. Après les obsèques l’on me dit qu’on avait été trouvé Monseigneur dont la réponse avait été que, manquant de sujet, il se proposait d’écrire à La Valsainte pour faire desservir la cure et que l’on espérait que ce serait moi. Je rapportai la chose au prieur, sans lui rien dire absolument de ce que j’en pensais. « Si cela est, me dit-il, je ne vois que vous à y envoyer et si je le fais, ils vous feront leur curé. Au reste, en la place de Monseigneur, j’en ferais bien autant. Vous y ferez plus de bien qu’un autre. » Je vous donne à penser, Monsieur, avec les idées qui me trotaient déjà dans la tête involontairement, l’impression que fit sur moi ce discours. J’avais beau en chasser la pensée, il me semblait que la chose était déjà faite. Arrive la lettre de Monseigneur. Le prieur, après quelques délibérations, ne croit pas pouvoir refuser. Je suis le seul qui ait idée du ministère. Il me députe. Me voilà donc desservant de la cure, obligé d’y aller tous les dimanches et fêtes, d’y prêcher, d’y confesser, etc. La confiance que l’on avait en moi pour la médecine, l’habitude que l’on avait de me voir dans la paroisse disposèrent les esprit tellement en ma faveur que tous parurent me désirer pour leur curé. J’étais bien éloigné de faire paraître le moindre désir et de communiquer même à qui que ce fut mes pressentiments. Un obstacle se présentait et empêchait les paroissiens de faire aucune avance parce qu’ils le regardaient comme insurmontable : mes liens de religion. On m’en parla et je me gardai bien de les désabuser mais déjà Monsieur le R. chappelain avait manifesté ses désirs à Monseigneur sans avoir sondé mes dispositions. Une occasion ~~se~~ s’étant présentée de le faire, je lui répondis qu’étant religieux, je ne pouvais dans cette affaire avoir d’autre volonté que celle de mes supérieurs qui serait pour moi celle de Dieu, que si je consultais mon goût, je ne serais pas éloigné de la chose, vu qu’à présent je ne ferais que revenir à ma première vocation, qu’au reste j’étais résolu à ne faire aucun pas, ni en avant ni en arrière mais à laisser agir en tout le Providence. [247] Sur cette réponse, il crut devoir aussitôt en écrire à Monseigneur pour lui manifester ma manière de penser et les désirs de la paroisse. Monseigneur répondit qu’il me verrait en place avec le plus grand plaisir, qu’il me donnait volontier son *placet,* en me laissant à m’arranger avec mon Ordre comme je pourrais et que la paroisse n’avait toujours qu’à faire toutes les démarches nécessaires auprès du Gouvernement à qui la nomination appartenait. Aussitôt la paroisse assemblée forma une pétition qui fut envoyée à Fribourg par un député de la commune. Tous les membres du Conseil promirent leur consentement mais avant de procéder à l’élection on statua que l’on attendrait que la paroisse eut écrit à Rome pour demander ma sécularisation car je n’y voulus intervenir en aucune manière. En conséquence la chose fut remise entre les mains de Mr Léon Cettoley, membre du Conseil et greffier du Tribunal. Il dressa une requête pleine de raisons exposées avec toute la force et l’éloquence dont il est capable. Monseigneur l’évêque voulut bien y ajouter son approbation et en solliciter l’exécution. Elle ~~conseil~~ fut même, je crois, visée par le Conseil. On l’envoya au nonce qui y joignit une lettre pour en presser l’expédition et en attendant la réponse je continuai à exercer dans la paroisse les fonctions de desservant, dans une circonstance qui ne laissa pas d’être fort pénible et de me donner beaucoup d’occupation, celle du saint tems du carême jointe au jubilé que Sa Sainteté voulut bien accorder au diocèse, en compensation de celui de l’année sainte et de celui de son glorieux avènement auxquels il n’avait pas eu le bonheur de participer.

*Interim* Le R.P. abbé étant absent, ignorait tout ce qui se passait ou n’en était instruit que par gens qui lui faisaient entendre les choses à leur mode. Je crus donc devoir lui écrire moi-même une lettre par laquelle, après lui avoir simplement exposé l’état de l’affaire, je lui demande simplement ce qu’il juge à propos que je fasse si l’on vient à me signifier une nomination jointe à un bref de sécularisation, bien résolu de ne faire que ce qu’il m’ordonnerait, mais je voulais que sa volonté, tant pour ma conscience que vis-à-vis du publi~~q~~c, fut la seule règle de ma conduite et je disais [248] hautement que s’il y consentait, j’y consentais, mais que je n’y consentirais pas s’il refusait de le faire. Sa réponse se fit un peu attendre. Enfin elle arriva~~t~~. Prévoyant bien que son refus lui mettrait à dos le Gouvernement et le canton, il m’envoya~~t~~ sans que je le lui demande un consentement en bonne forme et bien motivé. Sous la même enveloppe était une lettre pleine des raisons les plus propres à me détourner d’en faire usage qui finissait par me dire que de deux choses l’une, ou j’avais bonne volonté ou je ne l’avais pas. Si j’avais bonne volonté, je prendrais son consentement d’une main pour le brûler, et de l’autre ma plume pour révoquer tout ce que l’on avait pu faire jusque là. Si je n’avais pas bonne volonté, j’étais incorrigible et que ce n’était pas un mal pour son Ordre qu’il fut débarassé de moi. Ainsi que si je voulais me retirer, je le pouvais, *si vult discedere, discedat*[[2]](#footnote-2). Il était clair que le R.P., par cette réponse, voulait que j’eusse seul l’odieux du refus et me mettait même dans l’impossibilité de me couvrir du défaut de consentement formel qu’il me manifestait d’après la manière dont je m’étais présenté. C’eut été une inconséquence de ma part de refuser de mon propre mouvement puisque j’avais dit que la seule volonté de mon supérieur me servirait de guide. J’étais dans l’impossibilité de manifester cette volonté qu’il eut aussitôt contredite en opposant le consentement qu’il m’avait donné. Dans cette perplexité, j’envoyai le tout sous enveloppe à Monseigneur, avec quelques observations que je crus nécessaire, pour lui donner une connaissance suffisante de mes vrais dispositions et je le priai de me décider. Sa réponse fut que je devais attendre en paix la décision du Souverain Pontife, à qui on avait présenté une requête pleine de vérités que je n’avais en rien sollicité et que cette décision devait seule me servir de boussole. Dès ce moment , mon parti fut pris. Le bref de Sa Sainteté arriva conforme en tout aux vœux de Sa Grandeur et de la paroisse. Monseigneur me manda à Fribourg pour me le communiquer. Avant de l’accepter je lui fit toutes les plus fortes objections possibles. Enfin, après y avoir pensé sérieusement, il me dit qu’il croyait voir dans cette affaire la volonté de Dieu. J’acceptai sur sa parole sans hésiter. À quelques jours de là, ma nomination eut lieu au Conseil, d’une voix unanime et le 29 avril 1808 j’ai été pourvu de la cure de Charmay où je prie Dieu de me conserver pour mon salut et celui des autres.

(~~Je ne vous dirai rien, ici, Monsieur, de la réception que me firent les habitans le jour où j’arrivai muni de mon titre, de l’empressement que chacun témoigna pour me rendre tous les services que ma pauvreté exigeaient, cela se comprend assez après l’empressement qu’ils avaient témoigné pour m’avoir. Je passerais d’ailleurs les bornes que je me suis imposé. Vous m’avez demandé le détail de tout ce qui m’est arrivé pendant les 15 années que j’ai passé à La Valsainte. Je crois avoir suffisament satisfait votre curiosité. Au moins je n’ai rien~~…)

[248 bis] Je ne vous dirai rien ici, Monsieur, de la réception que me firent les honnorables habitans de cette commune, le jour où j’arrivai muni de tous mes titres et dans le costume ecclésiastique, de l’empressement que chacun fit paraître pour me rendre tous les services que ma pauvreté exigeai~~en~~t. Cela se comprend assez, après l’ardeur qu’ils avaient témoigné pour m’avoir. Je passerais d’ailleurs les bornes que je me suis imposé. Vous m’avez demandé quelques détails sur ma vie monastique. Je crois avoir suffisament satisfait votre curiosité. Au moins je n’ai rien négligé pour le faire. Si j’ai omis quelque chose qui pourrait vous intéresser, c’est à ma mémoire et non à ma mauvaise volonté qu’il faut vous en prendre. Je suis content si j’ai pu vous procurer l’occasion de passer quelques instans agréablement. Je compte sur votre indulgence pour toutes les fautes et les sotises que vous avez trouvé dans ce petit ouvrage qui n’est rien moins que limé et si vous voulez bien l’avoir en quelque considération, je vous prie que ce ne soit qu’autant qu’il est le témoignage de la confiance et de l’amitié sincère avec lesquels je suis, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

ND ci-devant Fr. Fr d P

R de La Valsainte

[Nicolas Dargnies, ci-devant Frère François de Paule

Religieux de la Valsainte]

Réflexions ou mémoire  
sur la nourriture des religieux   
de la réforme de La Trappe  
établie à La Valsainte

[249] Pendant les cinq premières années de la réforme il est mort à La Valsainte au moins 30 personnes qui ont évidament été les victimes du pain corrompu et d’une nourriture plus que grossière, mal préparée et prise en trop grande quantité. Je l’ai prouvé dans le tems par un mémoire détaillé que j’ai présenté au R.P. abbé, qui n’a produit aucun effet, mais si l’on ne s’est pas rendu dans le tems à mes raisons, l’on a enfin été forcé de se rendre à l’expérience et en regrettant les malheureuses victimes d’un régime destructeur, on a enfin prêté l’oreille à la voix de la raison et de la religion. Aujourd’huy, le pain qui fait la base de la nourriture des religieux est bon, les aliments qui composent les pulments sont plus choisis et mieux préparés, aussi les morts ne sont pas à beaucoup près aussi fréquentes. Cependant le même germe de maladie existe toujours parce qu’il y a toujours un vice dans l’administration de la nourriture.

Car il ne faut pas croire, comme on se l’imagine faussement dans le monde, que ce qui fait la base de la nourriture des religieux de La Valsainte soit peu subtantiel de sa nature. C’est une erreur qu’il est facile de démontrer. De quelques substances en effet est-elle composée ? Le pain, les graines farineuses et légumineuse, les racines, les herbes, les fruits, en un mot tout ce qui est le produit du règne végétale commestible. Or est-il quelque chose de plus nourrissant et de plus analogue à la constitution de l’homme ? Ne sont-ce pas les premiers aliments que Dieu a donné à l’homme dans l’état d’innocence ? Voilà, lui dit-il, que je vous ai donné toute herbe produisant sa semence et tous les arbres qui portent leur fruit pour que vous en fassiez votre nourriture. *Ecce dedi vobis omnem herbam afferentem semen super terram et universa ligna, quæ habent in semetipsis sementem generis sui, ut sint vobis in escam*[[3]](#footnote-3). Rien dans la nature ne contient des principes nourriciers plus abondans que les graines. Ces principes sont tout neuf~~s~~ et n’ont encore subi aucune altération. Outre la preuve que j’en pourrais fournir par la décomposition chimique dont le résultat m’offre une partie sucrée abondante, une gélatine forte et compacte [250] une partie terreuse amidacée et visqueuse des plus déliée, etc…qui sont les premiers agens de la nutrition animale. Qu’il me suffise de faire attention à ce qui se passe dans les animaux même les plus forts et les plus vigoureux tels que le porc, le cheval, le bœuf, etc… Quel moyen prenons-nous pour les engraisser ? Par quel moyen trouvons-nous dans les chaires de la plupart les sucs fins et délicats qui font les délices de nos tables ? N’est-ce pas par le secours des graines dont on les nourit ? On ne leur épargne point le son de froment, l’avoine, l’orge, etc… Quand ils aimeraient la viande, on se garde bien de leur en donner parce que l’expérience nous a fait connaître que les carnivores ont pour la plupart la chair d’un goût fort et insupportable, vu~~e~~ qu’elle approche davantage de la putridité. Mais sans nous arrêter aux animaux, dont on pourrait dire, quoiqu’à tort, que la nature est différente de la nôtre, puisqu’il sont doués des mêmes organes et que la nutrition s’exécute chez eux de la même manière que chez nous. Parmi les hommes, les deux tiers des individus qui composent la société ne se nourrissent-il pas de végéteaux ? La plupart de nos paysans en France ne mangent de viande que trois à quatre fois dans l’année et cependant ces gens ~~forts et vigoureux~~, les arcs-boutans de la société~~s~~, sont forts et vigoureux. Ils travaillent du matin au soir et jouissent d’une santé bien préférable à celle de ceux qui dans les villes s’engraissent de la chair des animaux. ~~Les hommes ont donc des vers et sujets à une infinité de…~~

C'est donc à tort que l’on voudrait accuser la nourriture des trappistes d’être trop faible et d'être par là même la cause de leurs infirmités. Cependant il est constant qu’elle en est la principale source parce que cette nourriture toute bonne et excellente qu’elle est de sa nature, exige pour être profitable que l’on suive des règles dont les trappistes s’écartent dans leur régime, ce qui la rend c~~omme né~~ comme nécessairement nuisible.

Rien qui soit susceptible d’un plus grand dévelopement que les graines et qui fournisse un sang plus riche et plus abondant. Mais il faut pour cela qu’elles soyent prises dans une quantité tellement proportionnée que ce dévelopement puisse facilement s’opérer dans l’estomach, sans cela au lieu de nourrir, elles tuent en passant sans être suffisament digérées et ne laissant que des sucs épais et visqueux ou aigris par la fermentation. Il faudrait au lieu de 8 à 9 livres pesant de bouillie épaisse et mal cuite que l’on donne aux religieux dans un repas, on ne lui en donne que quatre et comme la digestion s’en ferait alors plus facilement et plus promptement, il faudrait qu’on leur en donnât plus souvent, alors il seraient [251] vraiment nouris parce que les humeurs seraient réparées, au lieu qu’en accablant leur estomach en prenant dans une seule réfection ce qui suffirait pour deux et même trois, tout se précipite par son propre poids, sans avoir éprouvé presqu’aucune élaboration et sans presque rien laisser au corps pour sa réparation qu’un chil épais et grossier d’où résultent les cachexies, les hydropisies, les pulmonies scorbutiques, seules maladies dont ils sont les victimes. Je ne crains pas de le dire : si la nourriture était bien réglée, qu’on en prit moins et plus souvent, l’on pourrait vivre cent ans dans la réforme de La Trappe parce qu’il n’y existe aucune cause des autres maladies qui immolent chaque jour~~s~~ tant de victimes dans le monde. Pendant quinze ans que j’y ai exercé la médecine, si vous en exceptez la circonstance extraordinaire d’une épidémie, je n’y ai pas eu à traiter quatre maladies inflammatoires ou putrides, toutes n’ont été et ne sont encore que des cachexies dépendantes, non de la qualité de la nourriture mais de l’erreur que l’on commet dans le régime en en prenant en une seule fois une quantité qui excède de beaucoup les facultés concoctrices de l’estomach.

Le remède serait facile. Il s’agirait, sans rien ajouter, de donner en deux fois ~~ce que~~ dans les vingt-quatre heures, ce que l’on donne en une. Mais on ferait inutilement cette proposition : ce serait faire deux repas et comme l’on a statué que l’on n’en ferait qu’un seul, on ne reviendra pas sur ce qui est écrit. On se croira plus en sûreté de conscience de s’altérer la santé en prenant un double repas en une seule fois, que de se la conserver en le divisant, car je ne voudrais pas que l’on ajouta une once de plus à la quantité accoutumée. Nous ne sommes pas venus, dira-t-on, en religion pour suivre les règles d’Hyppocrate. J’en demeure d’accord mais nous devons partout obéir à celle de la raison qui nous dit que nous devons manger pour nous soutenir et non pour nous détruire. Mais si par respect pour la règle, l’on ne veut pas diviser son repas, j’y consens. Qu’on la suivre donc cette règle et qu’on la suive à la lettre car en disant qu’on ne prendra qu’une seule réfection, elle ne dit pas que l’on compensera son abstinence par un repas qui en vaudra autant que deux. La règle dit bien à la vérité que dans chaque repas l’on donnera deux pulments suffisants chacun pour la réfection mais loin de dire qu’on les mangera tous les deux, elle dit formellement que ce sera pour laisser la liberté de choisir, afin que celui qui, pour quelque cause d’infirmité, ne pourra se nourrir de l’un, se nourrisse [252] de l’autre. Elle ne pouvait pas mieux faire comprendre la modération qu’elle veut que l’on mette dans les repas. Mais où sont ceux qui obéissent à ce point de la règle ? Presque tous ne sacrifient-ils pas tous les jours les deux portions et les 12 onces de pain à leur voracité ? Cependant il est de fait, et je ne crains pas de l’avancer fondé sur l’expérience, qu’une seule des deux portion telles qu’on les donne, mangée avec le pain est bien suffisante pour soutenir un individu pendant les 24 heures (je suppose un homme dont le tempérament est formé) et que ce que l’on mange en sus, loin d’être au profit du corps, ne sert qu’à lui nuire.

Mais s’il est des points de la règle faciles à observer, je conçois que pour des gens affamés par un jeûne de 24 heures, celui-ci est un des plus difficiles. Si donc la nature l’emporte sur la raison, c’est à la sagesse du supérieur à lui imposer des bornes. S’il ne croit pas pouvoir en conscience diviser en deux repas la trop grande quantité de nourriture que l’on donne en un seul, il faut qu’elle soit tellement réglée, qu’aucun des frères ne puisse s'incommoder en la prenant toute entière. Or pour cela il faut qu’il en diminue notablement la quantité et qu’il en règle bien la qualité. Fondé sur ce que l’expérience nous a fait connaître qu’une seule des deux portions avec le pain est suffisante, pour la subsistance de chaque religieux, il n’en doit donner qu’une ou s’il en donne deux, elle ne doit équivaloir qu’à une. Ainsi la souppe qui n’est ordinairement qu’une bouillie épaisse chargé de pain et de légume sera coulante pour fournir au reste du repas un liquide qui puisse faciliter et perfectionner la digestion et la quantité ne doit jamais excéder le poids de 24 à 30 onces. La portion sera toujours aussi consistante que la nature des choses pourra le permettre afin que, comme elle doit être mangée avec le pain, l’on soit forcé de la mâcher et bien triturer et qu’on n’en avale pas les cuillerées sans aucune mastication, comme il n’arrive que trop souvent, mais alors il en faut diminuer la quantité au moins de moitié de manière que la souppe étant plus claire et la portion plus épaisse, l’une et l’autre puissent être évaluées en totalité à la quantité d’une seule portion telle qu’on a coutume de la donner. Par ce moyen l’estomach n’étant pas surchargé fera ses fonctions librement. Le fluide de la souppe aidera le développement de la portion et l’on pourrait encore d’ailleurs boire quelques gorgées d’eau, (qui est la boisson la plus analogue dans l’usage des végétaux), ce qui ne se peut faire sans s’incommoder lorsque l’estomach est rempli outre mesure par une trop grande quantité d’aliments visqueux.

[253] À la vérité, l’on ne remédierait pas à la faim qui se ferait sentir d’autant plus vite que la digestion se ferait mieux et plus promptement, mais le corps étant réparé par un chile bien élaboré, elle serait beaucoup plus supportable que celle qui,en mangeant beaucoup, ne laisse cependant pas d’avoir lieu, sans aucun profit pour le corps, parce que le résultat des digestions est presque tout pour les commodités. Est-il possible d’ailleurs de jeûner sans être tourmenté par la faim ? Et n’est-ce pas pour souffrir de la faim que l’on jeûne ? Ne serait-ce pas une prétention chimérique que de vouloir ne manger qu’une fois en 24 h, sur des montagnes toutes couvertes de neiges, sans être dévoré par la faim ? Quoi de plus incompatible que le froid et le jeûne ? Certes si saint Benoît eut composé sa règle sur les montagnes de la Suisse, avec l’esprit de charité qui l’animait, je suis convaincu qu’il eut disposé les choses tout autrement. Si les travaux d’été l’eussent obligé d’accorder aux frères deux réfections dans ce tems, la longueur et la nature du froid l’eussent engagé à modérer au moins la rigueur des jeûnes d’hyver, ou s’il eut été forcé de choisir entre ces deux saisons pour placer les jeûnes, il eut préféré celle de l’été où ils sont beaucoup plus supportables, même avec le travail.

Je ne doute pas de la charité des religieux qui ont concouru à l’établissement de la réforme mais il me semble que s’ils eussent eu un peu plus de discrétion, sans s’écarter de l’esprit de leur saint législateur et sans cependant qu’on eut pour cela à leur reprocher d’être sectateurs d'Hyppocrate, mais en entrant seulement dans les vues du Créateur qui en nous donnant la vie nous a imposé l’obligation de l’entretenir, qui pour que nous en négligions pas de le faire, nous à soumis à un besoin irrésistible auquel il a même attaché un plaisir qu’il n’est pas en notre pouvoir de goûter ou de ne pas goûter, il me semble, dis-je, que ces fervens religieux eussent agi avec plus de prudence et qu’ils n’eussent pas moins donné à la mortification si pendant toute l’année ils eussent divisé en deux repas la nourriture qu’ils accordent pour un seul. Il est certainement nécessaire de mortifier la nature mais cette mortification doit être tellement réglée qu’en soumettant par son moyen la chair à l’esprit, l’on se mette en garde contre la sensualité et la gourmandise, sans cependant s’écarter des vues de Dieu qui sont de faire subsister l’animal et non de lui nuire, et c’est cependant tout le contraire que l’on fait dans la réforme. Après avoir jeûné 24 h., on donne une heure à la gourmandise, souvent même à la sensualité, parce que les sensations sont d’autant plus aiguës que le besoin est plus grand. On devrait trouver la réparation de son corps dans les aliments et le corps [254] surchargé n’y trouve que sa destruction. Il est vrai que dans cette division du repas, la gourmandise n’eut pas trouvé son compte parce qu’on serait toujours sorti de table sans être rassasié. Il y eut donc eu une véritable et continuelle mortification. La santé s’en fut mieux trouvée parce que, par ce moyen, on eut fait de meilleures digestions et le corps eut été réparé.

Mais quoi que j’en dise, je ne prétens pas que l’on s’écarte de la règle. On l’a embrassé sciament. Il est juste que l’on s’y tienne. Mais je demande qu’on règle seulement comme il faut la manière de préparer la nourriture et la quantité qu’il en faut donner et à un peu de faim près l’on banira bien vite les infirmités du monastère et l’on verra les religieux de la réforme au milieu des austérités parvenir à la vieillesse la plus décrépite.

Cependant ce que je ne crains pas de proposer et de demander même, c’est que l’on fasse sur ce point quelque changement pour les religieuses. Vouloir qu’elles soyent astreintes à ne faire qu’un seul repas par jour, c’est vouloir nécessairement ruiner leur santé. Personne n’ignore que les femmes mangent peu à la fois. Si on les force par un jeûne trop longtems continué à se charger l’estomach outre mesure, elles ne tarderont pas à tomber dans des maladies qui, comme l’expérience ne l’a déjà que trop prouvé, les conduiront à une mort qui préviendra de beaucoup le terme que, selon l’ordre de Dieu, la nature leur avait destiné. Il est donc de la sagesse du R.P. abbé, qui seul commande en législateur à ces victimes de la pénitence, d’apporter sur ce point les modifications que leur faiblesse exige. Pour qu’un homme puisse faire des loix sages et discrètes aux femmes, il faudrait qu’il ait lui-même passé par les infirmités de leur sexe. Mais non, le R.P. n’a pas besoin de cela. Il suffit qu’il fasse seulement attention à ce qu’il a lui-même éprouvé lorsqu’il a suivi pendant un tems un peu notable le régime de sa réforme. Qu’il se rappelle ces premières années dans lesquelles il a quelques fois passé ~~un tems un peu notable~~ deux à trois mois, assidu au monastère. Résidence que je ne lui ai jamais vu faire, sans éprouver quelqu’infirmité plus ou moins grave, dépendant, de son propre aveu, de la nourriture. Qu’il fasse attention à la pesanteur du fardeau qu’il a porté et je ne doute pas que sa charité ne le presse de l’alléger, surtout à des individus faibles de leur nature.

**Observations présentées au R.P. abbé  
pour obtenir quelques adoucissements  
pour les religieuses**  
qui n’ont eu aucun effet, quoiqu’il me les eût demandé lui-même.

[254 a] Tous les médecins conviennent que rien n’influe plus sur la santé des personnes du sexe que l’évacuation menstruelle à laquelle elles sont soumises par les loix du Créateur. ~~Dans~~ Chez une personne saine et bien portante, cette évacuation dure ordinairement six jours pendant lesquels elle perd, selon la force de son tempérament ou la constitution de ses organes, au moins dix à douze onces d’un sang qui n’est point, comme on se l’est faussement imaginé, un sang vitié et corrompu, mais un sang qui n’a d’autre qualité que celles ~~de celui~~ de la masse générale d’où il prend sa source. Si l’évacuation excède notablement ou si elle pèche aussi noblement par défaut, alors la santé en est nécessairement troublée. ~~C’est ce que l’on appelle pertes ou suppressions~~.

Les ~~pertes~~ évacuations trop abondantes sont rares dans le régime de vie des religieuses de La Trappe, mais les suppressions sont très communes et la fille la mieux constituée ne tarde pas en moins de trois ou quatre mois, à observer dans ses ordinaires, sinon une suppression totale, au moins une diminution considérable, qui la conduit à une foule d’autres infirmités. Il me semble qu’il est de la plus grande importance de chercher la cause de ce dérangement et d’y apporter le remède. Me tromperai-je en disant que le jeûne trop longtems prolongé, particulièrement aux époques de la menstruation, est une des principales causes ? Comment en effet la nature, affaissée par le besoin, affaiblie par les pertes qu’elle fait du fluide le plus essentiel à la vie, déjà languissante par les efforts qu’elle est souvent obligée de faire (car combien n’en est-il pas qui sont vraiment malades à l’époque de leurs règles ?) comment, dis-je, la nature pourra-t-elle ~~soutenir son travaille si elle n’est~~ parvenir à son but si au lieu d’être soutenue, aidée et réparée, elle est au contraire exténuée par une abstinence que des hommes forts et vigoureux qui ne font aucune perte, ont souvent bien de la peine à supporter. Lorsqu’on [254 b] saigne un religieux, on croit que pour réparer les 8 à 10 onces de sang qu’on lui a tiré, il est de la prudence et de la charité de lui accorder une ~~soulagement~~ augmentation de nourriture et de repos pendant quelques jours, et des personnes faibles et délicates perdront tous les mois une quantité de sang au moins égale, sans qu’on leur donne rien ~~qui d au moins~~ à cette époque qui puisse les fortifier et réparer leurs pertes, on ne les dispensera en rien de la rigueur des jeûnes et de la longueur des veilles ? Est-il surprenant après cela, que la nature succombe, que ses efforts deviennent inutiles et que les filles les mieux constituées se voient en peu de tems, privées de ce qui était la source de leur santé ?

En conséquence de ces réflexions, je crois devoir proposer qu’il soit statué dans le coutumier de la maison, que toute personne religieuse, converse, novice ou postulante, soit obligée, en vertu de l’obéissance, de déclarer à sa supérieure, le jour où elle s’appercevra des signes avant coureurs de ses règles, laissant entièrement à sa prudence et à sa charité de lui accorder les soulagents qu’elle croira lui être nécessaires.

La supérieure de son côté considérera avec attention le tempérament et les forces de chacune de ses filles. En particulier elle leur fera toutes les questions qu’elle croira nécessaires pour connaître ce qu’elles ont à souffrir dans ces circonstances et elle dirigera en conséquence les secours qu’elle croira devoir leur procurer.

Par exemple aux plus fortes et aux plus robustes, chez lesquelles les digestions s’exécutent ordinairement bien, il suffira de leur donner, pendant leur tems que l’on peut fixer à ~~9~~ 8 jours, pour toutes, un morceau de pain le matin, aux heures régulières et dans la journée quelques tasses d’infusion de mélisse, armoise, camomille ou autre.

[254 c] À celles qui sont d’un tempérament plus faible~~s~~ et plus délicat, on leur donnera une souppe d’infirme bien préparée avec du bon pain dans laquelle on fera entrer des racines de persil, de celleris, des carottes et autres de ce genre. Si le supérieur le permettait, on pourrait y mettre un oignon picqué de quelques cloux de girofle.

À celles qui sont extrêmement faibles et pour lesquelles chaque époque est une véritable maladie, on accorderait le repos du matin avec le soulagement régulier de la communauté ~~avec le repos du matin~~ et on y joindrait l’usage d’une potion fortifiante et échauffante dont on ferait pendre un verre le matin, à midi et le soir. On pourrait composer cette potion de la manière suivante.

Prenez quatre onces d’eau bouillante. Versez-les dans un petit pot où vous aurez mis un gros de canelle, un demi-gros de girofle, et deux gros de racines d’accluée et une pincée d’absinthe. Fermez bien le pot et laissez infuser au moins une heure. Coulez l’infusion. Ajoutez-y demie once de sucre et huit onces de vin. On divisera cette dose en trois fois pour prendre aux heures prescrites et on en continuera l’usage pendant six jours selon le besoin.

Les jours de jeûnes d’Église on tâchera, en satisfaisant au précepte autant que la santé de la malade pourra le permettre, de trouver le moyen de ne la point laisser manquer du secours qui lui est nécessaire, comme par exemple en lui faisant prendre à 12 h. ce qu’en un autre tems elle eut pris dès le matin. Ce que je dis pour celles qui ne sont pas évidament faibles et valétudinaires, car pour celles-ci je ne crains pas de les regarder dans ces circonstances comme dispensées même des jeûnes d’Église.

[254 d] Quand à celles à qui il surviendrait quelques pertes, elles mérite, bien plus que toutes autres, qu’on vienne à leur secours, 1° dans le tems des accidents, par une diète qui consiste à ne manger que très peu à la fois et plus souvent de nourritures légères et encrassantes telles que le riz, les œufs frais, les panades de bon pain blanc. 2° après les accidents, par une nourriture plus succulente et plus abondante pour réparer les pertes qu’elles ont éprouvées.

Je suis convaincu que cette médecine préservative bien observée ~~préservera~~ (si surtout on y joint selon les forces et le tempérament de chacune un exercice convenable) garantira les religieuses de la réforme de La Trappe d’un grand nombre d’infirmités. Au moins c’est ce que ~~je~~ demande au bon D{ieu}, de tout son ~~cou~~ cœur, pour sa plus grande gloire son très indigne serviteur.

Observations  
sur ce qui peut et doit occasionner  
tôt ou tard  
 la chute de la réforme de La Trappe  
si on ne la réforme pas.  
(Ces observations ont été écrites dans le temps où l’on attendait le nonce apostolique  
à La Valsainte.)

[255] Comme l’on pourrait croire que les observations suivantes sont le fruit d’un esprit dégoûté des observations de la réforme et qui soupire après des mitigations, je dois prévenir ~~ici~~ que celui qui les a écrites a éprouvé et senti tous les inconvéniens qu’il relève ici avant d’embrasser la-dite réforme, qu’il n’a point cependant laissé de le faire, que s’il était à recommencer, il le ferait encore, même quand ces inconvéniens seraient dix fois plus grands parce que (à l’époque de son émigration) voulant trouver un azile où il put mettre ses mœurs à l’a brie de la corruption et le monastère de La Valsainte lui ayant paru le seul propre à remplir ses vues, il n’a pas cru pouvoir acheter trop cher sa sécurité. Ce n’est cependant pas qu’il n’eut été content s’il y eut trouvé un peu plus de modération mais ,n’ayant pas à choisir, il n’a pas hésité de se charger d’un fardeau qu’il a bien senti être au-dessus de ses forces, sauf à ne faire que selon leur portée, persuadé que Dieu qui voit le but principal qu’il s’est proposé, n’exigera rien de lui qui ne soit proportionné à sa faiblesse.

Lorsque l’on se consacre au Seigneur dans un monastère exact, l’on se propose ordinairement deux fins ; la première de satisfaire pour ses péchés par les austérités du genre de vie que l’on embrasse, la seconde en se retirant du monde et de toutes ses sollicitudes, de trouver plus de liberté et plus de facilité pour vaquer à l’unique nécessaire et s’occuper plus assiduement et plus sérieusement des choses de Dieu. Tel a toujours été le but qu’un grand nombre de saints prélats se sont proposé en quittant les fonctions redoutables et dissipantes du saint ministère, pour se réfugier dans les cloîtres et les solitudes. Le genre de vie doit donc être tellement disposé, qu’en mortifiant le corps par la pénitence, il laisse cependant à l’âme la pleine liberté de toutes ses facultés. Nous devons à Dieu ces deux parties de nous-mêmes en lui disant tous les jours avec le roi prophète : *Propter te mortificamur tota die*[[4]](#footnote-4). Nous devons aussi pouvoir lui dire avec le même, tous les jours de notre vie : *Tibi sacrificabo hostiam laudis et nomen Domini invocabo*[[5]](#footnote-5) et si nous en croyons saint Jérôme et tous les maîtres de la vie spirituelle, les austérités du corps doivent être réglées de manière à ce que l’âme en devienne plus active et plus libre pour penser à Dieu et s’élever vers lui.

[256] Si donc je puis prouver que dans la réforme de La Trappe, établie à La Valsainte, la plupart de ceux qui la professent sont privés de cette prétieuse liberté de l’âme, que la contrainte dans laquelle les jettent certains points de leurs observances affaiblit tellement leurs facultés intellectuelles, que lorsqu’ils sont livrés à eux-mêmes ils sont incapables de s’occuper sérieusement des choses de Dieu, j’aurai par là même prouvé qu’il existe un vice dans cette réforme et qu’elle aurait besoin elle-même d’être réformée si l’on ne veut pas que tôt ou tard cet état violent n’entraîne nécessairement sa ruine totale parce que selon le proverbe commun : *Volentum non durat*.[[6]](#footnote-6)

Or je ne veux pour le prouver, employer aucun raisonnement. Je n’aurai recours qu’à l’expérience. J’exposerai simplement ce qui se passe en moi lorsque je suis fidèle à remplir ce que les règlements me prescrivent. Je me suppose être dans le tems des jeûnes que l’on sait être, selon la règle, depuis le 14 septembre jusqu’à Pâques. Je me lève au son de la cloche et je vais au chœur pour y chanter les louanges de Dieu. Le sommeil que je viens de prendre a rendu à mon corps sa chaleur naturelle et réparé mes sens. J’en jouis pleinement. Je chante de bouche et de cœur. Mais il est statué que l’office, qui ~~ne~~ pourrait ne durer qu’une heure et demie, deux heures au plus, sera prolongé jusqu’à trois et quatre heures, que j’y assisterai immobile, la tête entièrement découverte, les deux bras pendans et croisés les uns sur les autres. ~~Mais~~ Bientôt mon attention fatiguée, lorsque le tems de sa portée est écoulé, ne peut plus se soutenir. Le froid glaçant qui me frappe sur la tête et qui semble me déchirer les mains sans qu’il me soit permis de rien faire pour le repousser, m’ôte toute ma présence d’esprit . Je ne suis plus occuppé que de ce que je souffre et j’attens avec impatience la fin de l’office pour y apporter remède. Je sors donc de l’église gelé et morfondu. Je m’empresse de m’approcher d’un fourneau échauffé jusqu’au rouge, où je ne puis rester qu’un quart d’heure. Je m’y brûle plutôt que je ne m’y réchauffe et en en sortant, la grande chaleur que j’y ai éprouvé ne sert qu’à me faire sentir encore plus vivement le contraste du froid excessif auquel je vais être [257] exposé,.car la règle n’est pas de s’aller reposer mais je dois aller sous des cloîtres vastes et spacieux, bâtis en pierre, mal fermés, où le vent circule de toutes parts, ou bien dans la salle du chapitre qui est aussi froide qu’une glacière. C’est là que je dois m’occuper à la lecture ou à la méditation. Le faire partout ailleurs serait une immortification, une désobéissance. Mais qu’arrive-t-il ? C’est qu’au lieu de profiter comme il faut du tems prétieux qui m’est accordé pour ces saints exercices, à peine ai-je ouvert le livre ou me suis-je mis à genoux pour prier, qu’un sommeil irrésistible, accompagné des plus inconcevables rêvasseries, s’empare de moi. Mes frères qui s’en apperçoivent ont la charité de m’exciter. Je m’excite moi-même et tout l’intervalle se passe dans ce pénible travail, sans que j’ai lu une seule page dont je puisse me rendre compte à moi-même, sans qu’il soit sorti de mon cœur un seul sentiment qui puisse mériter le nom de prière. Si je n’y suis pas accablé par le sommeil, l’impression vive du froid qui me pénètre, m’occupe tout entier et me détourne de l’attention que je voudrais avoir. D’où il suit que j’ai été sous les cloîtres, j’ai été dans le chapitre pour obéir à ma règle, non pour y lire et y prier comme elle le veut, mais bien pour y combattre le sommeil et y être transis par le froid. Je retourne à l’église pour y faire oraison avec la communauté. Je n’en ai qu’un quart d’heure. Il sera sans doute bien employé. Mais hélas, j’y suis dans un tel assoupissement qu’il ne m’est pas possible de posséder mon esprit une seule minute et souvent je me trouve à la fin sans l’avoir commencée. Si pour ne pas perdre le tems, je veux l’employer en prière vocale, je suis quelque fois obligé de reprendre un psaume, jusqu’à dix et vingt fois, sans pouvoir, pendant tout le quart d’heure, conserver assez de présence d’esprit pour le terminer. Il m’arrive même souvent d’être surpris par le sommeil avec une telle promptitude que perdant l’équilibre, je vais mesurer la terre. L’oraison est suivie de primes. Comme l’on chante, le chant me soutient. L’office d’ailleurs n’étant pas long, je m’encourage facilement contre [258] le froid qui me presse. De primes je vais au chapitre où le sommeil me fait encore la guerre. Si après cet exercice je reste sous les cloîtres pour m’y occuper à la lecture en attendant la messe, j’y suis toujours aux prises avec les mêmes ennemis et bien plus encore car la faim qui commence déjà à se faire sentir, me rend bien plus sensible au froid et plus porté à l’assoupissement et les idées de nourriture qu’elle excite dans mon imagination affaiblie, deviennent pour moi une nouvelle source de distractions. Ces idées me suivent à la messe pendant laquelle, si je ne chante, pas au lieu de m’unir au prêtre, le plus souvent je dors debout. J’ai l’air d’un homme yvre. Je chancelle et suis prêt à chaque instant à tomber. Je dors même quelque fois en chantant. Qui pourra me tirer d’un état aussi pénible ? Le travail ? Oui s’il est un peu actif car s’il s’agit d’écrire ou de coudre, j’y dormirai encore. Mais pendant le travail actif au moins je soutiendrai mon attention vers Dieu, je pourrai m’unir à Lui. Hélas ! À peine pourrai-je avec efforts le faire dans les instans où on donnera le signal pour lui élever mon cœur. Le reste du tems, la faim qui me presse et qui abbat mes forces, m’occupe tout entier et me fait souvent, malgré moi, compter les quarts d’heure qu’il me reste~~nt~~ à attendre jusqu’au moment du repas. C’est ainsi que se passe tout mon tems jusqu’à ce que l’on sonne l’office qui précède le dîner. Alors mes forces qui semblaient m’avoir totalement abandonné, se raniment parce que dans peu je pourrai satisfaire enfin les cris impérieux de la nature. En entrant au réfectoire j’offre ma réfection à Celui de la main duquel je la tiens. Je voudrais me posséder en la prenant, y joindre quelque mortification, mais le besoin qui me presse l’emporte sur toutes les considérations et souvent en sortant de table j’ai à me reprocher d’avoir pris mon pauvre repas avec plus de sensualité et de gourmandise que celui qui a été assis à une table chargée des mets les plus choisis. Au moins je vais à présent pouvoir m’occuper de mon Dieu/. La nourriture a ramené la chaleur dans mes membres glacés (Qu’on ne croit pas que j’exagère en rien l’activité du froid dans l’intérieur de la maison de La Valsainte. Quand à moi je puis dire qu’il m’est impossible d’exprimer ce qu’il me fait souffrir car depuis trois heures du matin jusqu’à ce que j’ai pris ma réfection. Il semble que l’on me serve sans discontinuer de l’eau glacée entre les épaules et le long des bras. Un pareil supplice qui se renouvelle tous les jours, doit-il laisser beaucoup de présence d’esprit ? Jusqu’à quel point ne doit-il pas exalter l’imagination pour peu qu’elle soit vive et sensible ?) La faim n’excitera plus de pensées importunes dans mon imagination. Je reste donc à l’église pour y adorer le très saint Sacrement et qu’y fais-je ? Mon [259] estomach tendu par une trop grande quantité de nourriture (car ayant été vingt-quatre heures sans en prendre, j’ai cru qu’il m’était permis de le contenter), mon estomach, dis-je, envoie à mon cerveau des vapeurs qui l’obscurcissent, ou je tombe dans l’assoupissement, ou incapable d’aucune réflexion sérieuse, je sors pour chercher à me distraire. Cet état d’engourdissement me dure jusqu’au moment où je vais me coucher,. moment que j’attens avec impatience car je suis tellement fatigué et harrassé que l’instant qui m’est donné pour faire l’examen des fautes de la journée se passe à luter contre le sommeil. Souvent même lorsque je vais au chapitre réciter le *Misere*, la face prosternée contre terre, je m’y endors et j’y resterais jusqu’au lendemain si le bruit de mes frères qui se relèvent ne me faisait sortir de mon assoupissement.

Voilà ce que j’éprouve dans les tems des jeûnes et particulièrement en hyver, en pratiquant les observances de la réforme. En été j’aurais plus de facilité pour vaquer aux choses de Dieu mais alors on ne m’en laisse pas le tems. On n’accorde que des intervalles très cours pour les lectures et prières particulières, pendant lesquels la fatigue d’un travail pénible dont la plus grande partie se fait à jeun, ne me rend pas capable d’une grande application (en été c’est à dire depuis Pâques jusqu’au 1° octobre, le travail commence à 4 h. du matin et se fait sans avoir rien pris, jusqu’à 8 h. 1/2, le plus souvent 9 h. et quart. Après cela on a quelques instans pour lire ou prier, puis l’oraison et la grande messe. Pendant ces différens exercices, la fatigue et le besoin qui se font sentir ne laissent à l’esprit aucun relâche. En chantant la messe dès le matin avant le travail, les religieux y eussent trouvé l’avantage de pouvoir y donner toute leur attention mais il semble que c’est ce dont on a pris à tâche de les priver. Il faut qu’après cinq heures de travail à jeun ils restent debout pendant deux heures. On comprend qu’il est bien difficile, de quelque dévotion que l’on soit animé, d’être pendant tout ce tems parfaitement maître de soi-même.) et tout le tems que dure ce travail que puis-je faire, que de dire avec le prophète : *Vide humilitatem meam et laborem meum*[[7]](#footnote-7)? Jamais avant de me faire religieux je n’avais éprouvé un pareil combat. Je lisais quand je voulais lire, je priais quand je voulais prier, je méditais quand je voulais méditer. La pensée de Dieu ne me quittait jamais pendant mon travail ou au moins je me tournais vers Lui avec une douce facilité. J’ignorais même, dans les jours consacrés aux jeûnes, ce que c’était que de m’occuper de la nourriture. Je voyais avec peine arriver le moment de prendre mon repos. J’aurais voulu prolonger mes journées. D’où peut donc venir aujourd’huy un pareil désordre ? Dois-je ne l’attribuer qu’à ma tiédeur et à mon peu de foi ? Et certes ce serait bien avec raison, car je n’ai guère de courage et de ferveur et la foi est bien languissante dans mon cœur.

Mais si je regarde autour de moi et que je considère ceux qui vivent avec moi sous la même discipline, sans [260] en excepter même les supérieurs, tout m’indique qu’ils sont soumis aux mêmes épreuves que moi. Si je les considère à l’oraison, je les vois presque tous chanceler, souvent même mon voisin me tombe sur le corps et faillit à me renverser. Il n’est pas rare de voir un prêtre s’endormir à l’autel pendant que l’on change au chœur. Combien de fois n’est-il pas arrivé que dans le cours de l’office l’hebdomadaire, après avoir dit le *Dominus vobiscum* s’est trouvé saisi par le sommeil et a laissé le chœur dans le silence ? Si lorsque je suis sous le cloître, au lieu de m’appliquer à la lecture, je regarde ceux qui m’environnent, je vois celui-ci se lever, faire des mouvements et des grimaces pour se réveiller, celui-là frappé comme d’une attaque d’apoplexie, presque au même instant où il s’assied, laisse tomber son livre avec bruit, un autre plus indulgent, ronfle, en accordant à la nature ce qu’elle lui demande. N’avons-nous pas vu le R.P. lui-même dans la dernière retraite qu’il fit avec nous, s’endormir en lisant à haute voix le sujet de la méditation et cela non pas une fois seulement, mais tous les jours de la retraite ? S’il se retire le matin dans son cabinet pour y écrire, on le voit tomber la tête sur le papier, pendant que sa main y trace des pieds de mouches qu’il est obligé de déchirer. Est-il rare de voir le lecteur s’endormir en lisant pendant le repas ? Enfin l’expérience prouve qu’en tout tems, dès que les trappistes de la nouvelle réforme ne sont pas en action ou pour chanter ou pour travailler, ils sont incapables de soutenir leur attention pour lire, réfléchir ou méditer. Certes je me garderai bien de les accuser tous de tiédeur et de lâcheté. Mais s’ils sont comme moi vexés par le sommeil, la faim qui les presse ne leur donne pas plus de relâche qu’à moi. J’entends le R.P. me dire que s’il lui arrive de s’assoupir le matin avant l’heure du repas, sa bouche, pendant ce léger sommeil, semble s’ouvrir comme pour saisir une portion de nourriture et c’est ce qui m’est arrivé cent fois à moi-même, surtout pendant les méridiennes des jours de jeûnes qui se prennent avant la réfection, preuve la plus certaine de l’emprise de la nature sur nos sens et notre imagination. Voici ce que me dit un jour un de nos frères. Il était alors prieur : « Depuis que je suis dans cette maison, me dit-il, je suis devenu comme une bête de charge, incapable de m’occuper de Dieu et avec Dieu. Si je vais me [261] présenter devant Lui le matin, il m’est impossible de me receuillir. Il me vient aussitôt en pensée que l’heure du dîner est encore bien éloignée et je sens naître en moi un désir presqu'irrésistible de le voir arriver. Mon imagination me représente ce coton de choux que je dois trouver dans notre souppe et le plaisir que j’aurai à le croquer. Si j’y vais après le dîner, je suis lourd et comme abruti, incapable de la moindre réflexion, de manière que tirez le tems des offices et du travail où souvent je suis pourchassé par le sommeil, toute ma vie se passe dans un abrutissement continuel.» C’était cependant un homme plein de science et de piété, un directeur de Saint-Sulpice, un homme qui avant d’entrer chez nous, passait plusieurs heures en oraison chaque jours. Je demandais un jour à un autre qui se trouvait à l’infirmerie sur le point de mourir et que je connaissais pour avoir mené dans le monde une vie intérieure et de la plus haute oraison, je lui demandais, dis-je, ce qu’il avait gagné chez nous. « Je suis, me répondit-il, devenu comme une bûche, tout enfoncé dans la matière, sans aucuns sentiments lorsque je veux prier, mais au moins je puis obéir et me sacrifier.» Combien n’en ai-je pas vu tellement pressés par la faim qu’on pouvait dire d’eux ce que dit le prophète : *Circuibunt civitatem et famem patientur ut canes*[[8]](#footnote-8). Ils allaient de côté et d’autre dans la maison pour voir s’ils ne trouveraient rien quelque part pour ~~assouvir~~ se rassasier. Etaient-ils fort capables dans ces moments de rage, de s’occuper à lire et à méditer ? Un novice me dit un jour, en présence du supérieur, qu’allant pour satisfaire ses besoins, il avait été tenté de manger ses excréments, tant était grande la faim qui le dévorait, que la pensée de la nourriture le suivait partout, sans lui donner aucun relâche. Ainsi du reste, car je ne finirais pas si je voulais rapporter ici tout ce que j’ai vu et entendu et d’où j’ai nécessairement conclu que ce que j’éprouvais en pratiquant les observances de la réforme, la plupart ~~éprouvaient~~ de ceux qui les pratiquaient avec moi, l’éprouvaient [262] aussi eux-mêmes, qu’ils ne jouissaient pas plus que moi des facultés de leur âme, que presque tout le jour elle était comme abatardie et abrutie et que tout au plus ils étaient capables de faire de tems en tems au Seigneur, par un effort violent, l’offrande d’un état aussi pénible, en lui disant avec le prophète : *Domine, ante te omne desiderium meum, et gemitus meus ad te non est absconditus*[[9]](#footnote-9)

Mais peut-être, dira-t-on, que c’est là tout ce que Dieu demande d’un trappiste, ~~une privation totale de toutes les satisfactions des sens~~, qu’il se plaît à le voir dans un dépouillement absolu, tant pour les satisfactions du corps que pour les facultés de l’âme. Comme si Dieu pouvait avoir pour agréable qu’une créature raisonnable se mette dans l’impossibilité de faire usage de sa raison ! Si je savais qu’en prenant un seul verre de boisson je vais m’obnubiler l’esprit au point d’être incapable d’apporter à mes exercices de piété l’attention que j’y dois avoir, ne me rendrai-je pas coupable en le prenant ? Et je ne le serai pas en embrassant volontairement un genre de vie qui me réduit dans une espèce d’impossibilité de vaquer avec liberté à la prière et à la lecture ? Quoi ? Je dois m’imputer les distractions que j’éprouve lorsque j’y donne librement occasion, même par les causes les plus innocentes et je ne m’imputerai pas des distraction~~s~~ continuel~~les~~ que je me donne par la contrainte excessive où je me réduit ? C’est ce qui me paraît tout à fait inconséquent. Je dois me mortifier en tout, dans mon sommeil, dans mes repas, dans la jouissance de la chaleur, etc… j’en conviens. Mais je n’en dois pas porter la privation au point de me jeter dans un état de distaction~~s~~ continuel~~les~~, de me mettre dans une espèce d’impossibilité d’user du plus précieux de tous les dons que j’ai reçu de mon Créateur : des facultés de ma raison.

Cet état cependant, d’après l’expérience, est comme une suite nécessaire des observances de la réforme de La Trappe établie à La Valsainte puisque presque tous ceux qui les pratiquent l’éprouvent et que s’il en est quelques uns qui conservent plus de liberté d’esprit, ce sont ceux qui savent profiter des occasions pour accorder quelque relâche à la nature. Il est indubitable qu’il faudrait bien peu de chose pour y remédier : un peu plus de sommeil, une très petite quantité de nourriture entre les repas, un endroit, je ne dirai pas chaud, mais un peu tempéré, pour se tenir habituellement dans les tems consacrés aux lectures et à la prière, les moyens de garantir la tête et les mains [263] de la trop grande impression du froid au chœur, suffiraient pour, sans anéantir la mortification, rendre au moins les individus capables de profiter des instans que les offices et le travail leur laissent pour nourrir leur âme (À cette proposition j’entends crier au relâchement et de dire que ce serait s’écarter de la route que nos Pères nous ont tracée, route que nous nous sommes proposés de suivre inviolablement. J’en demeure d’accord. Hé bien ! Qu’on la suive. Mais qu'arrivera-t-il ? Qu’on la suivra comme ils l’ont suivie, c’est-à-dire qu’on se lassera comme eux de la suivre, qu’on l’abandonnera comme ils l’ont abandonnée. Leur exemple devrait nous instruire. Leur chute devrait être pour nous une leçon. Ils se sont précipités pour s’être trop élevés. Si nous voulons nous maintenir, prenons un juste milieu. Sans cela attentons-nous à éprouver le même sort. Descendons un peu par prudence et n’attendons pas que, forcés de lâcher prise par l’épuisement de nos forces, nous nous précipitions dans un abîme de relâchements dont nous ne nous relèverions jamais.) Sans cela toute leur vie se passe dans une lutte continuelle, dans laquelle s’ils veulent persévérer avec fidélité, ils ruinent en peu de tems leur santé et en sont bientôt les victimes, comme je pourrais ici en citer un grand nombre. S’ils n’y persévèrent pas, s’ils se lassent et alors ~~ils~~ finissent par en prendre et en laisser, ou ils accordent à la nature ce qu’elle leur demande contre le cris de leur conscience, ou bien, peu souciants de donner à leur âme l’aliment dont elle aurait besoin pour se soutenir, ils ne font plus aucun effort pour surmonter les difficultés et leur âme affaiblie, tombe dans une langueur cent fois plus dangereuse que s’ils fussent restés dans le monde où souvent ils vivaient d’une manière beaucoup plus spirituelle et plus intérieure.

Qu’on y fasse cependant bien attention, car je crois que si la réforme de La Valsainte tombe, il n’y aura jamais d’autre cause de sa chute que celle que je viens d’indiquer et que le seul moyen de la conserver longtems serait de faire en sorte que les religieux pussent, au milieu des austérités de la pénitence, jouir de toute la plénitude des facultés de leurs âmes pour pouvoir facilement s’occuper de Dieu dans tous leurs exercices et dans les tems qu’ils peuvent librement employer selon l’attrait de leur dévotion.`

C’est sans doute ce qu’avait parfaitement senti le vénérable Réformateur de La Trappe. Il connaissait le *Nomasticum,* les *Us de Cîteaux* aussi bien que le Révérend dom Augustin et cependant il n’en a pas repris toute la rigueur parce qu’il a vu que cette rigueur n’était propre qu’à dessécher le cœur de ses religieux et qu’elle était incompatible avec l’esprit intérieur de dévotion dont il voulait qu’ils fussent animés. Ceux qui vinrent de La Trappe en Suisse l’y ont encore apporté. J’en ai vu moi-même plusieurs, pendant l’année de mon noviciat, qui étaient pénétrés de la plus tendre et la plus affectueuse dévotion. J’en ai vu qui répandaient des larmes en allant à la sainte Communion et pendant tout le tems de leur action de grâces. Mais cet esprit n’a pas duré longtems, il n’a pas tardé à se dessécher par les observances de la nouvelle réforme [264] et aujourd’huy on aurait peine à trouver dans tout l’Ordre un seul religieux animé d’une ferveur et d’une dévotion affectueuse. Si au contraire on les interrogeait tous en particulier, je ne doute pas qu’il n’y en ait aucun qui ne confesse qu’il n’a tiré d’autre fruit des exercices bons et excellens de la nouvelle réforme que la stérilité de son âme et qui ne dise avec le prophète : *Retribuebant mihi mala pro bonis, sterilitatem animæ meæ*[[10]](#footnote-10).

De manière que le révérend dom Augustin a bien au-dessus de Mr de Rancé d’avoir établi une réforme plus stricte qui, comme un arbre stérile, ne produit que des fruits secs et arides, au lieu que le vénérable Réformateur par sa prudente discrétion a eu la consolation de faire des saints et le bonheur de se sanctifier lui-même en la pratiquant avec la plus grande exactitude, jusqu’au dernier soupir de sa vie.

Le respect dû à la mémoire d’un si grand homme n’aurait-il pas semblé exiger que l’on s’en tint à sa réforme en s’appliquant comme lui à la pratiquer dans tous ses points et à en rendre par là la pratique plus douce et plus facile aux autres ? Il me semble que Dieu en eut tiré au moins autant de gloire.

Que de sujets faits pour vivre et mourir à La Trappe dont la perte est presque certaine dans le monde, se présentent tous les jours chez nous, qui y persévéreraient infailliblement jusqu’à leur dernier soupir et qui rebutés par les inconvéniens dont je viens de parler, abandonnent leur entreprise après quelques mois d’épreuve, Dieu en connaît le nombre. Mais n’est-il pas à craindre qu’un jour il en demande compte à la discrétion des premiers instituteurs ? Si les autres maisons religieuses offrayent aux faibles des asiles sûrs, ils pourraient trouver une excuse en disant que ceux qui ne se sentent pas la force de vivre dans la réforme peuvent trouver ailleurs un lieu de sûreté. Mais une malheureuse expérience ne prouvant que trop que pour des pécheurs enracinés dans le vice, il ne faut rien moins qu’un genre de vie comme le nôtre, il faut donc qu’il soit disposé de manière, selon l’esprit de saint Benoît à ce que les forts et les faibles pussent facilement en embrasser et en suivre toutes les pratiques.

[265] Qu’il me soit permis d’ajouter encore ici une courte réflexion. Si les précédentes observations paraissent mériter quelque considération relativement aux religieux, que sera-ce si l’on en fait l’application aux religieuses. Ces généreuses filles, malgré la faiblesse de leur sexe, sont astreintes à toutes les observances de la réforme sans en excepter aucune. On peut dire qu’elles le font avec un zèle et une générosité héroïque et bien capable de nous confondre. Mais comment le font-elles ? C’est ce que je puis certifier, étant chirurgien et ayant été appellé plusieurs fois pour elles en consultation. Elles ne traînent, pour la plupart, qu’une vie misérable et languissante. À peine ont-elles suivi pendant quelques mois le genre de vie de la réforme, que la nature, perdant chez elle entièrement tous ses droits, elles tombent dans une infirmité qui devient pour elles la source d’une infinité d’autres et dont un grand nombre ont déjà été les victimes. Or, en supposant que la réforme de La Trappe n’exigerait aucune réformation pour les religieux, la charité, la saine raison n’exige-t-elle pas qu’on en modère les rigueurs envers un sexe faible et qui dans l’ardeur de sa dévotion n’est que trop porté à s’écarter des règles de la prudence ?

Je déclare en finissant qu’en présentant ces observations, mon but n’est pas de me procurer à moi-même les adoucissements qui en pourraient être le fruit. Je les fais après y avoir mûrement réfléchi, après plus de douze années de profession, étant attaqué d’une infirmité qui terminera peut-être dans peu ma misérable vie. Je les fais uniquement pour l’acquit de ma conscience. Tout ce que je demande à Dieu pour moi, c’est de mourir les armes en main, en m’acquittant selon mes forces des obligations que j’ai librement contracté.

Frère François de Paule, Religieux de La Valsainte

Mémoire  
présenté à Mgr le nonce de Lucerne

[266] Lorsque l’on considère la réforme de La Trappe établie à La Valsainte dans sa constitution et son gouvernement, lorsqu’on fait attention au défaut de résidence presque habituel de son premier supérieur et au peu d’union qui règne entre les différentes maisons, il semble, et Dieu veuille que ce soit une vaine imagination, qu’elle ne peut subsister longtems.

La solidité des Ordres religieux dépend de la sanction du Saint-Siège qui les met par là à l’abri~~e~~ des changements que les premiers instituteurs ou les supérieurs subséquens pourraient apporter. Si donc la réforme de La Valsainte est dépourvue de cette sanction, il est évident qu’elle pèche dans sa constitution, qu’elle est exposée à une versatilité continuelle et par là même à une chute nécessaire. Or il est certain que les règlements qui composent la constitution de la réforme n’ont été ni avant ni depuis leur impression, soumis à l’examen ni à l’approbation du Souverain Pontife, qu’ils n’ont donc d’autre sanction que celle que leur a donné le Réformateur, qui peut, sans que rien s’y oppose, ajouter ou retrancher selon sa volonté. La réforme manque donc de solidité dans sa constitution.

Je sais que l’on répond qu’ayant repris les observances de la règle de saint Benoît à la lettre et les premières pratiques de l’Ordre de Cîteaux déjà approuvées par tant de Souverains Pontifes, les règlements n’ont par là même besoin d’aucune nouvelle approbation. Mais tenir ce langage n’est-ce pas se contredire soi-même, puisqu’il est écrit à la page 80 de ces mêmes règlements : « Qu’ils sont tirés de ce qu’il y a dans la règle de saint Benoît de plus clair et de plus conforme à son esprit, de plus certain et de plus pur dans le *Nomasticon* ou recueil des premiers usages de Cîteaux, de plus antique et de plus vénérable dans le Rituel, de plus régulier et de plus exact dans les règlements de Mr l’abbé de Rancé… enfin de plus prudent dans nos délibérations, etc… » Qui ne voit, d’après ce passage, que les règlements de La Valsainte, ne sont [267] qu’une compilation de ces différentes sources parce que malgré les approbations dont ~~elles~~ ils jouissent dans leur ensemble, les religieux réformateurs ne les ont pas encore trouvé assez purs et qu’ils ont encore cru devoir y ajouter un grand nombre de pratiques particulières, d’où il résulte un ouvrage nouveau qui, malgré la rectitude des pièces qui ont servi à le composer, peut être très défectueux et qui par conséquent, ne fusse au moins pour les nouvelles observances, aurait besoin d’être soumis à l’examen et de recevoir une sanction particulière du Saint-Siège pour qu’il ait une force de loi stable et permanente.

Le tems et l’expérience eussent pu suppléer en partie à l’approbation, si avant de faire imprimer les règlements, l’on se fut appliqué à les observer pendant un nombre d’années suffisantes, pour s’assurer de ce qui était ou n’était pas praticable. Mais non, le code n’en était pas encore formé entièrement qu’on les imprimait déjà. Par ce moyen l’on s’est en quelque façon imposé à soi-même l’obligation de ne pas reculer en arrière et quoique l’expérience prouve peut-être aujourd’huy combien il serait important d’apporter certaines modifications à différents points de pratique, la crainte de paraître revenir sur ses pas fait qu’on se contente de dire comme Pilate : « *Quod scripsi scripsi*[[11]](#footnote-11).»

Les zélés réformateurs de La Valsainte, trop en garde contre tout ce qui pouvait sentir le relâchement, ne ~~se sont~~ s’étant appliqués à reprendre dans les différentes sources dont nous avons parlé, que ce qu’ils y ont trouvé de plus strict, en rejettant comme indigne de leur ferveur certains adoucissemens que la charité de nos Pères leur avait fait regarder comme nécessaire pour alléger le poids des austérités, leurs constitutions ne doivent nécessairement offrir qu’un genre de vie au-dessus de la portée phisique de la morale partie des hommes. L’expérience seule en est une preuve suffisante puisque la morale partie de ceux qui, poussés par le désir de faire pénitence, vien~~nen~~t avec toute la bonne volonté possible pour l’embrasser, est forcée de se retirer après quelques jours d’épreuves en gémissant sur son impuissance, puisque de tous les jeunes gens dont le tempérament n’est pas encore formé, qui s’y engagent, il en est peu qui ne succombent dans les deux ou trois premières années, en payant à la nature, malgré la force de leur tempérament, le tribut qu’ils pouvaient se promettre [268] selon le coût ordinaire, de ne payer que dans un âge beaucoup plus avancé. De ce vice de constitution suit nécessairement la pénurie de sujets, pénurie qui augmente chaque jour, qui augmentera même encore de plus en plus et qui ne promet pas à la réforme une longue existence.

Si au moins elle offrait dans l’ensemble de ses constitutions au petit nombre qui à la force et le courage de l’embrasser, les moyens de remplir le but que l’on se propose en se consacrant à Dieu dans une religion réformée, qui est en lui satisfaisant par la pénitence de s’occuper de lui avec plus de ferveur et de facilité ? Mais hélas ! il n’en est aucun s’il veut être de bonne foi qui ne soit forcé d’avouer, qu’accablé par le sommeil, vexé par la faim, fatigué en été par les travaux, tourmenté en hyver par le froid, etc… Son esprit comme abruti, ne jouit pas de la liberté nécessaire pour faire usage de ses facultés. Il n’en est aucuns qui ne puissent dire avec le prophète que la stérilité de leur âme est le fruit qu’ils retirent des observances de la réforme~~s~~ toutes bonnes qu’elles sont : « *Retribuebant mihi mala pro bonis, sterilitatem animæ meæ*[[12]](#footnote-12). Dans les premiers tems que l’on a éprouvé un état aussi pénible, on se l’est d’abord imputé à soi-même, à son peu de ferveur. Chacun a cru qu’il lui était particulier mais bientôt on s’apperçoit que c’est un mal général. On ne tarde pas à voir qu’il prend sa force dans les constitutions que l’on a embrassé. À cette vue l’estime que l’on avait conçu pour elle diminue et l’estime des constitutions une fois perdue qu’en peut-il résulter ? Qu’une chute presque nécessaire de la réforme dont elles sont la base.

Son gouvernement n’offre pas un gage plus assuré de sa solidité. On existait à peine que contre toute bonne politique l’on a voulu exister partout, au lieu de se fortifier pour pouvoir l’étendre par la suite en formant une maison solide, une pépinière de sujets nourris dans l’esprit de la nouvelle réforme et solidement attachés à ses pratiques. L’on s’est affaibli en dispersant en Angleterre, en ~~H~~Espagne, en Allemagne, en Italie, en Piémont, etc… ceux sur lesquels on pouvait le plus compter. En laissant La Valsainte dépourvue de sujets, ils n’ont formé de côté et d’autres que des [269] établissements imparfaits dont la plupart sont dépourvus de sujets comme nous. Instruits par l’expérience, ne devrait-on pas au moins aujourd’huy mettre des bornes aux désirs que l’on a de se multiplier ? Bien au contraire, non seulement on accepte de nouveaux établissemens, quoiqu’on manque de religieux pour les occuper et qu’on soit obligé d’en confier les premières places à des néophites, mais on forme encore de nouveaux projets. On conçoit facilement que cette conduite, réglée par un zèle peu politique, ne présage que l’affaiblissement et l’extinction totale de la réforme.

Un autre vice du gouvernement c’est le défaut d’économie. Nos revenus sont très modiques. Nous ne subsistons presque que d’aumônes depuis notre retour de Russie par la pieuse industrie de notre R.P. abbé. Elles ont été très considérables, je dirais même presque incalculables. On aurait pu, pour obéir aux anciens statuts de l’Ordre qui veulent que toutes les maisons soient suffisamment dotées pour n’être point à charge au public, on aurait pu, di-je, par une sage économie, profiter des secours que la Providence envoyait pour former des fonds et s’assurer un revenu annuel suffisant. Mais non. Sous le prétexte de ne se point méfier de la Providence, on n’a pas craint de la tenter, l’on a dépensé l’argent avec la même facilité qu’on l’avait reçu et s’il fallait aujourd’huy en rendre un compte exact l’on serait peut-être fort embarassé, peut-être même trouverait-on des dettes. Je dis peut-être, car tout se fait sans que les religieux en ayent aucune connaissance. La communauté n’est jamais consultée pour aucune affaire d’intérêt, quoique souvent ce soit en son nom ou au nom de la maison que tout se fait. Si demain les ressources venaient à manquer, si la mort venait à enlever inopinément le R.P. abbé, sauf un miracle, il faut que tout son édifice s’écroule avec lui.

Les élèves que l’on reçoit au monastère ont été presque les objets de tant de dépenses et je dois le dire ici, malgré toutes les bonnes intentions du R.P. abbé, dépenses presqu’à pure perte car sans parler des différens établissemens que l’on a voulu former à La Roche, Gruyère, Raumont, Bulle, etc… qui ont tous échoué après avoir occasionné des frais considérables. Que n’a-t-il pas dû coûter à la maison pour ce nombre prodigieux d’enfants qui y ont été reçus depuis cinq ans. On en a vu jusqu’à 140 à la fois et je ne crains pas d’exagérer en [270] faisant monter à plus de 1 500 le nombre de tous ceux qui y ont été admis. À peine aujourd’huy en reste-t-il quelques uns ~~de ceux qui~~ des premiers reçus, les autres, n’ont fait que passer, les uns plus, les autres moins et s’il en est qui y soient resté un tems assez considérable pour compléter leur éducation, ils n’en ont remporté que des connaissances très superficielles parce que, outre qu’il manque de maîtres pour les instruire, on les fait trop légèrement passer sur tout. Ce peu de fruit effectif de tant de dépenses fait d’autant plus gémir les religieux que ce grand nombre d’élèves que l’on reçoit au monastère y amène une dissipation et un bruit tout à fait opposés au recueillement et au silence qui doivent régner dans la maison de manière qu’ils n’y voyent qu’une consommation considérable, peu d’avantages réels pour les élèves et de très grands inconvéniens pour eux. À Dieu ne plaise que je veuille ici condamner la bonne œuvre ! Non, certes, je sais qu’il y a un grand bien à faire, mais il faut prendre garde qu’en en voulant trop faire l’on n’en fasse aucun. Mais le R.P. s’était imposé à lui-même des loix sages dans ses règlements au ch. 3° de la 2° partie du 2° vol, p. 446 et suivantes. Pourquoi donc les transgresse-t-il aujourd’huy sans craindre de voir se vérifier la prédiction qu’il y fait lui-même : *Ou de la perte des enfants ou de la ruine du monastère* ?

L’on remédierait, ce me semble, à tous ces inconvéniens si l’on remédiait à un vice radical qui, par circonstance, se trouve dans le gouvernement de la réforme. Saint Benoît, en accordant au premier supérieur une pleine autorité pour la régie du spirituel et du temporel dans son monastère, n’a pas prétendu le soustraire à la surveillance d’une autorité supérieure. Il le suppose au contraire soumis aux Ordinaires. Des privilèges spécialement accordés à l’ordre de Cîteaux (sans doute pour de bonnes raisons) l’en ont rendu, il est vrai, par la suite tout-à-fait indépendant, mais cette indépendance se trouvait alors abondamment compensée par la tenue des chapitres généraux de l’Ordre dans lesquels la conduite des premiers supérieurs était examinée, l’étendue de leurs pouvoirs réglée, les plaintes et les observations des religieux écoutées et dont les différens étaient presque toujours terminés par la décision des Souverains [271] Pontifes. Aujourd’huy notre réforme jouit bien de tous les privilèges et exemptions de Cîteaux mais les chapitres généraux n’ayant plus lieu, le premier supérieur ne connaît au-dessus de lui que le Pape qui outre l’espèce d’impossibilité où son éloignement le met d’avoir une connaissance suffisante de ce qui concerne la réforme, est en quelque façon inaccessible aux religieux, d’où il suit que sa surveillance sur eux doit être regardée comme nulle et que le premier supérieur gouverne, non seulement selon toute l’étendue des pouvoirs que lui donne la règle mais avec une espèce d’indépendance absolue, indépendance qui amènera tôt ou tard l’abus d’autorité, l’abus d’autorité occasionnera la révolte, l’insubordination et l’insubordination, la ruine totale de la réforme. Son gouvernement a donc par circonstances un vice qui pourrait nuire à sa solidité.

Le défaut presqu’absolu de résidence du premier supérieur, malgré toutes les bonnes intentions, ne doit pas être regardé comme une des moindres causes de la future décadence de la réforme. Son zèle fait qu’il veut être partout et par le fait, il n’est nulle part. En voulant gagner la confiance de tous il n’a celle de personne. Nous serions soutenus, encouragés par sa présence si nous l’avions habituellement à notre tête. Son absence au contraire porte au relâchement. On est tenté de murmurer contre la pesanteur d’un fardeau lorsque celui qui l’a imposé n’en porte qu’une faible partie car quelque pénibles que soyent les voyages et les sollicitudes qu’ils entraînent, nous savons par notre expérience qu’ils n’ont rien de comparable à l’austérité d’une vie régulière telle qu’elle celle de la réforme constamment soutenue dans un cloître. C’est ce que l’on pense si on n’ose le dire ou au moins c’est ce que l’on est tenté de penser et que ne peuvent pas produire tôt ou tard dans les esprits de pareilles pensées contre le supérieur.

Je sais que quoi qu’absent, le R.P. abbé veut que tout aille comme s’il était présent, que rien absolument ne doit se faire au monastère sans son ordre et c’est ce qui nous console en partie de ~~ses absences~~ son éloignement, mais qu’en résulte-t-il ? Qu’on est obligé d’entretenir avec lui, même des pays les plus éloignés, une correspondance fréquente et dispendieuse par laquelle quelque bien qu’on l’instruire des affaires du monastère, il ne saurait jamais en juger comme s’il était sur les lieux, que pour avoir ses décisions, l’on est obligé de mettre des délais considérables dans des choses qui souvent exigeraient une exécution prompte. Peut-il d’ailleurs par lettres veiller à la garde de son troupeau, former ses novices, perfectionner ses religieux [272] comme saint Benoît lui en fait un devoir ? C’est cependant de là que dépend toute la solidité de sa réforme, comme aussi de l’union entre les différentes maisons.

Quoiqu’on laisse tout ignorer aux religieux, même les choses qui devraient le plus les intéresser, cependant ils en savent assez par des voies indirectes pour croire que plusieurs maisons de la filiation de La Valsainte (par des raisons qu’il n’appartient pas de pénétrer), soit qu’elles s’y soyent soustraites elles-mêmes ou autrement, ne sont plus sous la dépendance du R.P. abbé. Au moins est-il certain que, malgré qu’il soit prescrit dans les règlements, que toutes les maisons de l’Ordre auront chaque année des rapports directs avec la maison principale, il est rare que ~~nous~~ l’on entend~~ions~~e parler des maisons d’Italie, d’~~H~~Espagne, d’Angleterre, de Westphalie. Ces maisons sont pour La Valsainte presque comme si elles n’étaient pas. Ce silence, joint aux bruits publi~~q~~cs, fait justement soupçonner que ces maisons, quoique sorties de son sein, ne lui appartiennent plus, que bientôt (si toute fois la chose n’a pas encore lieu) chacune apportera aux observances de la réforme les modifications qu’elle croira convenable, n’y ayant aucune sanction qui les en empêche et qu’il y aura bientôt autant de réformes de La Trappe qu’il y aura de maisons. Un pareil désordre ne tend-il pas directement à l’anéantissement de la réforme, puisqu’il est écrit que toute maison divisée tombera en ruine ?

Je ne proposerai aucun remède aux maux que je viens de découvrir. Il faut d’abord que l’on convienne que ce sont des maux véritables car il est très possible que je me trompe. Je prie le Seigneur d’éclairer de ses lumières celui entre les mains duquel sa Providence conduira ces observations et de lui inspirer ce qui sera le plus avantageux pour sa gloire et pour la solidité de la réforme.

La Valsainte ce 6 février 1807

Frère. François de Paule

Liste avec des nottes des morts  
enterrés dans le cimetière de La Valsainte,  
depuis l’établissement de la réforme,  
jusqu’à notre départ pour la Russie.

Lorsque j’arrivai à La Valsainte, c’est-à-dire le 10 mai 1793, il y avait 4 ~~corps~~ religieux enterrés au cimetière sur lesquels je n’ai rien appris de bien particulier.

Le 1er, mort en 1792, s’appellait **Frère Pacôme**, novice convers, appellé dans le monde Louis (Régis ?). ~~Il mourrut en~~

Le 2d , mort la même année s’appellait **Frère Pacôme**, prêtre, curé français, novice de chœur. On m’a dit qu’un jour, épuisé de faiblesse, ayant les jambes toutes enflées et ne pouvant se soutenir, cet homme déjà fort âgé, en sortant du réfectoir pour aller réciter les grâces à l’église, tomba la tête contre le mur, qu’on fit peu d’attention à cette chute qui fut cependant la cause de sa mort dans les six semaines, par le dépôt qui se forma au cerveau.

Le 3°, **Frère Louis de Gonzague**, novice de chœur, dit dans le monde Louis Tranquille Tranchant, natif de la paroisse de Houquetot, diocèse de Rouen âgé de 23 ans, (entré au monastère le 3 juillet 1791 et) mort le 8 juillet ~~de la même année~~ 1792. Il prononça ses vœux sur la paille. La piété et la ferveur qu’il fit parraître pendant son noviciat et sa patience pendant sa dernière maladie ont laissé sa mémoire en bénédiction. On trouve même écrit sur les registres : *mort en odeur de sainteté*.

Le 4°, **Frère Nil** dit Alexis Peaumier, ancien convers de La Trappe, mort en 1793.

Le 5°, **Frère Palémon** dit Jacques Antoine Mangola, piémontais, entré à l’âge de 24 ans le 6 Xbr 1791, mort le 12 juin 1793. C’est le premier que j’ai vu mourir. Il était à l’infirmerie lorsque je suis arrivé au monastère. Dès que je fus établis chirurgien, le R.P. me conduisit pour l’y visiter. Je le trouvai assis devant une table, occupé à trier des graines que l’on mêlait ensemble pour l’occuper à les séparer pendant le travail car les infirmes sont obligés de travailler comme les autres et il ne leur est pas permis de vaquer à la lecture pendant ce tems. Je vis en lui l’échantillon de ce que je devais voir par la suite dans un grand nombre d’autres. Il avait la figure, les jambes et les cuisses énormément enflées. Toute sa peau était d’une couleur verdâtre. Il toussait sans presque discontinuer et rendait par les crachats une matière purulente sanieuse, d’une fétidité insupportable. Son pouls était petit, serré, vite et presqu’agonisant. On me dit qu’il s’était tué à travailler du métier de menuisier, pour faire les stalles du chœur. Je n’en voulus rien croire mais je ne vis dans sa situation qu’une cachexie scorbutique portée au suprême degré qui n’était que le fruit d’une nourriture plus que grossière, prise en trop grande quantité, après un jeûne trop longtems prolongé. Comme l’on attribuait sa maladie à la faiblesse et à l’épuisement, on lui donnait abondament de la nourriture. On l’obligeait même de manger, ce qu’il faisait par obéissance et ce qui, bien loin de le rétablir, ne faisait qu’accélérer sa fin. On ne la regardait pas encore comme fort prochaine mais jugeant par l’état du pouls qu’il ne pouvait aller loin, j’engageai le R.P. à l’administrer au plus tôt, ce qui fut fait le 6 juin. On le descendit à l’église où il reçut les derniers sacrements. De retour à l’infirmerie il tomba dans un véritable délire. Il disait voir des anges, etc… On attribua bien son état à quelque grâce particulière mais comme le malade n’avait plus aucune suite [274] dans ses raisonnements, je vis bien que tout venait de la faiblesse de son esprit. Il vécut encore ~~d~~six jours pendant lesquels je n’eus aucune relation avec lui. On le mit sur la paille à ses derniers moments et il rendit son esprit au Seigneur le 12 juin 1793. Son amour pour le travail, pour la régularité et pour l’obéissance ont rendu sa mémoire vénérable. ~~Après sa mort~~ On a écrit une relation des traits les plus édifiants de sa vie et de sa mort. C’est le P. Urbain, fondateur de la maison de l’Amérique, qui en est auteur.

6 - **Frère François** dit Labarthe, convers de La Trappe. Il avait occupé à La Trappe l’emploi de la pharmacie. Plus que sexagénaire, son expérience, l’étude et du bon sens l’avaient rendu fort entendu pour le soulagement des malades et en particulier pour le traitement des pla~~y~~ies. Il était chirurgien de La Valsainte lorsque j’y arrivai, mais comme il pouvait être utile à la maison de bien d’autres manières, en particulier pour le moulin et la boulangerie, le R.P. ne tarda pas à me substituer en sa place. Il me fit donner une ou deux leçons pour apprendre à saigner et dès ce moment le Frère François ne parut plus à la pharmacie mais s’occupa uniquement de la boulangerie. Il était d’un fort tempérament et grand mangeur, aussi mettait-il tout le salut des religieux, lorsqu’ils tombaient malades, dans l’augmentation de la nourriture, prétendant qu’ils ne mouraient que d’épuisement et de faiblesse. Mais la violence de son appétit et son indulgence pour le contenter, fut pour lui, comme pour bien d’autres, la cause de sa perte. Il devint enflé des jambes, ~~et~~ des mains et de la figure. Il négligea cette enflure à laquelle se joignirent bientôt des taches violettes, etc… Le R.P. me le présenta. Je déclarai qu’indubitablement le cher Frère était attaqué d’une cachexie scorbutique. Je proposai des remèdes au R.P. qui les lui fit prendre quelques jours par obéissance. Mais il ne tarda pas à s’en lasser et il se borna au soulagement qui consiste à prendre la souppe le matin et à avoir aux repas une pitance extraordinaire. Il lui eut fallu de la diette, ~~aussi par~~ au lieu de ce régime qui n’était propre qu’à le tuer plus promptement. Vers le milieu de l’hyver de l’année 1794, en découvrant la chaudière de la boulangerie, ayant le bras nud, la vapeur de l’eau le frappa sur le bras et il y vint incontinent une cloche considérable et ce qu’il y a de surprenant, c’est que l’eau n’était pas bouillante car on sait que jamais les boulangers n’emploient l’eau bouillante pour pétrir. Aussitôt cet accident, il vint selon l’usage s’en accuser au R.P. qui le conduisit à l’infirmerie pour me le faire voir. Je crus d’abord, sur son exposé ~~que~~ et à l’inspection, que c’était une simple brûlure. Je me mis en devoir de le panser. Pendant que je lui ~~liais~~ bandais le bras, il tombe à la renverse sur sa chaise en tournant la bouche et en déraisonant. J’étais bien sûr que ce n’était pas la douleur que pouvait lui causer sa playe qui occasionait cet accident et je le regardai comme un véritable coup d’apoplexie. On le transporta à l’instant dans une infirmerie voisine. Son état d’œdématie presque universelle ne permettant pas d’employer la saignée, je lui fis tremper les pieds dans l’eau, pendant que j’essayai de lui faire passer quelques graines d’émétique. Mais rien ne fut capable de lui rendre une pleine connaissance. Après un tems suffisant, lui ayant retiré les pieds de l’eau, comme je les essuyais doucement avec une serviette, je fus fort surpris que toutes les ongles des pieds me restaient dans la serviette et que toute la peau des jambes était parsemée de cloches comme les bras. [275] Je crus d’abord que je lui avais donné le bain trop chaud, ~~et~~ que je l’avais brûlé et que j’étais cause de cet accident, ce qui me jeta dans de grandes inquiétudes, mais quelques instans de réflexion me rassurent bientôt et me firent voir dans ce cher frère une dissolution putride scorbutique universelle qui était même la cause de l’apoplexie dont il était frappé. Alors pour profiter de la demie connaissance qui lui restait encore, je le fis confesser et administrer sur le champ, ce qui fut fait à l’infirmerie. Il vécut encore neuf jours. Toutes les parties de son corps se gangrenèrent les unes après les autres. Pendant les premiers jours il ne parlait que pour demander à manger et disait que c’était le seul moyen de le guérir. On lui en donna pour le contenter, mais bientôt il ne lui fut plus possible de rien prendre. Il perdit la connaissance et la parole. Il fut mis sur la paille et y rendit les derniers soupirs. Il fut fort regretté des séculiers à qui il rendait de grands services pour leurs pla~~y~~ies, etc… Il ne le fut pas moins de la communauté et il méritait de l’être. Le R.P. avait en lui beaucoup de confiance mais il eut été à souhaiter qu’il ne l’eut pas tant écouté sur l’article de la nourriture, nous aurions encore aujourd’huy plusieurs de nos frères qui ont été les victimes de ses mauvais principes. Heureusement le R.P. a ouvert les yeux depuis et on laisse au moins à chacun, sains ou malades, la liberté de ne manger que selon ses véritables besoins, ce qui n’eut pas lieu pendant les cinq premières années de la réforme.

7 - **Frère Joachim** Brulé, religieux convers de La Trappe, mort en 1794 d’une pulmonie scorbutique. Je ne me rappelle absolument ~~de~~ rien de particulier sur ce cher frère, sinon qu’il m’a toujours beaucoup édifié et qu’à la fin de sa vie, ne pouvant plus marcher, il se faisait porter tous les soirs à la tribune des infirmes pour y assister au *Salve*. Il reçut ses sacrements à l’église et mourut sur la paille.

8 - **Frère Athanase** dit Philippe Théodore Amand Ferret, prêtre du diocèse de Lysieux, entré à La Valsainte le 16 mai 1794 âgé de 47 ans. Au bout de quelques mois de noviciat il commença, comme les autres à enfler, des jambes et sentant d’ailleurs sa santé s’altérer notablement, il avait pris la résolution de sortir du monastère lorsque vers le mois de 9bre, à l’enflure se joignit une inflammation considérable dans une jambe. Le R.P. le conduisit à l’infirmerie. Je jugeai le cas d’autant plus grave que la leucophlegmatie universelle ne me permettait pas d’employer la saignée pour opérer la résolution. Je lui administrai un purgatif. Le lendemain le remède fit un effet considérable. L’enflure de toutes les parties du corps disparut mais la jambe resta engorgée et enflammée. En peu de tems la gangrenne s’y établit. Le malade se croyait hors de danger et espérait pouvoir bientôt remplir son projet, lorsqu’on l’avertit de se disposer à mourir par la réception des sacrements qui lui furent administrés à l’infirmerie. ~~Il le fit~~ La gangrenne faisant tous les jours de nouveaux progrès, il mourut sans s’en appercevoir, au bout de neuf jours, pendant la récitation de l’office de la nuit. C’était un homme d’un excellent caractère en qui on remarquait particulièrement une grande douceur, quoi qu’il soit vrai de dire que [276] dans l’ordre de la divine Providence, Dieu lui a peut-être fait une grande grâce en le faisant mourir à La Valsainte. Cependant on peut dire généralement parlant qu’il est toujours fâcheux de mourir où l’on n’a pas dessein de vivre. Sa mort est arrivée le 14 9bre 1794.

9 - **Frère Bernard** dit Christophe Étienne Landré, orléanais, entré au monastère le 27 mai 1792 âgé de 20 ans, mort le 27 avril 1795. Il était novice lorsque j’entrai au monastère. Il prononça ses vœux peu de tems après mon arrivée, ~~il le~~ ce qu’il fit en répandant beaucoup de larmes. Ce jeune homme était d’une grande ferveur et d’une singulière exactitude pour toutes les observances religieuses. Jamais je ne l’ai vu regarder personne ni même fixer quoique ce soit, à peine lui échapait-il un sourir, bien loin de se laisser aller à aucune légèreté. Son amour pour le silence était porté si loin que même avec les supérieurs à qui il pouvait parler, il n’employait jamais que les signes et ne se servait de la parole qu’autant qu’il y était indispensablement obligé. Il avait tant d’humilité et un si grand désir de son avancement spirituelle qu’à tout instant, lorsqu’il rencontrait un supérieur, il avait toujours quelque chose à s’accuser, de manière qu’on le voyais presque toujours aux pieds de ses supérieurs qu’il fatiguait en les sollicitant de lui accorder des pénitences. Il a occupé les emplois de maître des cérémonies, ~~et~~ de père maître de nos frères convers, de sous-prieur et de gardien de l’ordre. Dans tous, malgré sa scrupuleuse exactitude, il a fait paraître à l’égard de ses frères la plus grande douceur et la plus tendre charité. Le Seigneur l’a visité par de longues infirmités qu’il supporta avec une invincible patience, ne cessant de suivre, autant qu’il en fut capable, les exercices de la communauté. Il souffrait habituellement d’une douleur au côté gauche et était sans cesse fatigué par une toux accompagnée d’une expectoration considérable. Il tomba en peu de tems dans un épuisement total. Un dévoiment opiniâtre lui étant survenu, il ne lui fut plus possible de suivre les exercices. Le R.P. le fit mettre à l’infirmerie. Pendant 4 mois il n’y fut nourri que de riz cuit à l’eau, nourriture que le R.P. lui avait ordonné pour son dévoiement. S’il eut témoigné pendant tout ce tems le moindre dégoût, on se serait empressé de la lui changer, mais quoi qu’il en eut une extrême répugnance, comme il me l’a avoué depuis, jamais il n’en a dit le moindre mot et il mangeait à tous ses repas selon son faible appétit comme si le met qui lui était présenté eut été le plus conforme à son goût. Ce ne fut que sur la fin de sa vie que ne pouvant absolument plus en supporter même la vue, il se soumit à la volonté de son supérieur pour lui accorder ce que sa charité jugerait à propos. Au dévoiment, ~~à l’exp~~ la toux et l’expectoration se joignit l’hydropisie et ses derniers moments approchant, les douleurs de côté qui l’avaient habituellement tourmentée pendant sa vie s’augmentèrent au point de lui faire jetter les hauts cris et verser des larmes, mais ce n’était que l’expression de la nature car son âme était dans une résignation parfaite. Il fut porté à l’église pour y recevoir ses derniers sacrements, ce qu’il fit avec beaucoup d’édification pour la communauté. Enfin il mourut sur la paille au milieu des plus grandes souffrances le 27 avril 1795. Je le regarde comme un des plus grand serviteurs de Dieu qui ayent vécus au monastère de La Valsainte.

[277] 10 - **Frère Bernard** dit L’Éculée, novice convers, mort en 1795, quelques jours avant le précédent. Ce bon frère travaillait à la forge. Il devint enflé comme les autres et continua toujours d’aller avec son enflure. Il s’y joignit une toux à laquelle on ne fit point d’attention. Allant un jour au dortoir de nos frères convers chercher une couche, j’apperçu ~~contre la muraille,~~ une énorme quantité de crachats purulents et sanieux contre la muraille, près d’une couche. J’en avertis le R.P. qui fut à la recherche de celui que ce pouvait être. Ayant trouvé que c’était notre frère Bernard, on le fit venir à l’infirmerie. Il avait la fièvre, le dévoiement et pouvait à peine se traîner. Je jugeai son état mortel, sans cependant croire que sa fin fut encore aussi prochaine. Le R.P. avait décidé qu’on lui ferait un cautère auquel je répugnais parce que je le regardais comme inutile. Un jour comme nous venions à l’infirmerie pour le lui faire, accompagné du R.P., nous le trouvâmes sur sa couche sans connaissance. Il ne la recouvra pas. Tout ce que l’on put faire fut de lui administrer le sacrement de l’extrême-onction et il mourut quelques heures après.

11 - **Frère Jean-Marie** dit Robert Louis de Gonzague Tassin, orléanais, ancien directeur de Saint-Sulpice, entré le 8 avril 1793 âgé de 35 ans, mort le 23 avril 1795. Comme on a écrit la relation de sa vie et de sa mort, je me contenterai d’y renvoyer. Cet homme qui a été parmi nous un modèle de douceur, de patience, de simplicité et d’humilité, sera à jamais regrèté. Il avait une mauvaise poitrine quand il est entré au monastère. Le régime de la maison ne l’améliora pas. Il ne se ménageait pas et on ne le ménageait pas non plus. Comme tout son désir était de mourir promptement, il fut bientôt satisfait. Des infirmités multipliées le ~~conduisirent~~ jetèrent en peu de tems dans un épuisement absolu, malgré lequel il ne laissait pas de suivre toutes les régularités de l’infirmerie où il était depuis quelque mois. Nous venions d’enterrer notre frère Bernard et il avait assisté aux funérailles, lorsque rentrant dans l’infirmerie, je lui tâtai le pouls que je trouvai mortel. Alors je lui proposai de recevoir le soir même ses derniers sacrements. J’y déterminai le R.P. qui eut peine à y consentir. Il descendit tout seul à l’église. De retour à l’infirmerie il se mit sur sa couche. Vers les 10 h. du soir on vint nous avertir qu’il était sans connaissance. On assembla la communauté. On le mit sur la paille et il mourut quelques heures après. Ce que j’ai le plus admiré dans ce respectable religieux qui avait été, avant de se faire trappiste, un homme vraiement intérieur et de la plus haute oraison, fut son détachement pour toutes les satisfactions spirituelles car il me dit, qu’en entrant chez nous, il avait perdu absolument cette douce facilité qu’il avait à s’occuper de Dieu et des choses de Dieu, qu’il était devenu, selon l’expression du prophète, comme une bête de charge en sa présence : *ut jumentum* [[13]](#footnote-13), mais que ce qui le consolait, c’est que souffrant ce pénible état pour Dieu, il croyait pouvoir dire avec le même prophète qu’il était toujours avec Dieu : *et ego semper tecum*[[14]](#footnote-14).

12 - **Frère Jérôme** dit Clet, Marie de Pententenio Bas-breton, entré le 25 7bre 1794 âgé de 23 ans, mort le 4 juin 1795, après avoir prononcé ses vœux sur la paille. La mémoire ne me fournit rien sur ce cher frère, sinon qu’étant sur la paille il me demandait souvent s’il mourrait bientôt. Il mourut comme les autres de la cachexie scorbutique, malgré la force de sa constitution.

[278] 13 - **Frère Jean l’Évangéliste** dit Louis Étienne Richard, clercq, lorrain, entré le 13 7bre 1794 âgé de 25 ans, mort le 8 juillet 1795. Ce jeune homme fort et vigoureux, d’une constitution à vivre pendant de longues années, embrassa avec la plus grande ferveur, toutes les austérités de la maison. Il ne tarda pas à éprouver le même sort que les autres. À l’enflure des jambes et de toutes les extrémités se joignit une toux opiniâtre. Les crachats furent purulents presque aussitôt qu’ils se déclarèrent. La fièvre continue, les sueurs nocturnes, tout indiqua en très peu de tems qu’il était attaqué sans ressource. On le mit à l’infirmerie où on lui fit plusieurs remèdes sans aucun succès. Ayant demandé à reprendre les exercices de la communauté, on accorda à sa ferveur ce que ses forces ne lui permettaient pas, aussi il n’y tint pas longtems et il fut bientôt obligé de revenir à l’infirmerie. Il ne pensa plus dès lors qu’à se disposer à la mort. Ce qu’il fit par la plus exacte régularité. Comme je voyais qu’il approchait de sa fin, quoi qu’il suivit tous les exercices de la communauté, j’en prévins le R.P. ~~et~~ un jour ~~qu’il était~~ avant d’entrer au chapitre et comme je lui dis que je croyais qu’il n’y avait pas de tems à perdre, il résolut de l’administrer en sortant du chapitre. Le malade y était et n’était nullement prévenu. Quelle fut sa surprise lorsque avant de sortir le R.P. dit à la communauté de passer à l’église parce qu’on allait donner les derniers sacrements à notre frère Jean l’Évangéliste. Cependant cette nouvelle, bien loin de le frapper, le remplit de joie. Sans remonter à l’infirmerie, il entra à l’église avec les autres où il ~~reçut les~~ fut administré. Quelques jours après, comme il était fort tranquillement assis à l’infirmerie occupé à coudre, un secret pressentiment me faisant connaître qu’il n’avait plus longtems à vivre, je fus solliciter le R.P. d’assembler la communauté et de le mettre sur la paille. Il y consentit. Je revins à l’infirmerie où, après avoir tout disposé en sa présence sans lui rien dire, je ~~lui dis~~ le fis venir et lui dis de s’asseoir sur le lit que je venais de préparer. Il obéit et monta lui-même sur le bûcher. Il avait bonne mine, rien n’annonçait en lui, extérieurement qu’il fut près de sa fin. La communauté en entrant fut fort surprise qu’on la fit venir pour réciter les prières de l’agonie à un malade qui paraissait encore tout entier. Il y en eut même qui insinuèrent au R.P. de s’en retourner, mais j’insistai. Il prononça ses vœux. Il reçut les embrassements de tous ses frères. On lui dit les prières. La communauté se retira et deux heures après, il était mort. Je n’ai jamais pu m’empêcher d’admirer en ceci quelque chose de merveilleux.

14 - **Frère Nicolas** dit Balthasar Jungo, de Berg, Canton de Fribourg, entré le 3 juillet 1791 âgé de 23 ans, mort le 18 août 1795. Il avait fait profession quand je suis entré au monastère et il prit la prêtrise quelques tems après mon arrivée. Comme il aimait la décoration des églises, qu’il avait de l’ordre, qu’il était propre et [279] industrieux, on lui donna l’emploi de sacristain. Outre cela il travaillait à la menuiserie. Il allait sur le pré attraper les taupes. Son caractère était singulièrement sensible. Il fallait peu de chose pour le faire pleurer, ce qui lui arrivait assez souvent, surtout au chapitre où on le grondait fréquemment de l’attache qu’il avait à ses petites idées dans ses ouvrages. Il a été jusqu’à sa mort le confesseur du R.P. Il tomba malade du même genre de maladie que les autres, c’est à dire qu’il commença à enfler des jambes, la figure devint bouffie. Il se fit une étape d’humeurs sur les poumons qui se termina par la supuration. On s’en apperçut lorsqu’il ne fut plus tems d’y apporter remède. Aussitôt qu’il fut à l’infirmerie, il donna tout son tems pour se disposer à la mort par une confession générale. Pendant tout ce tems il suspendit la célébration des saints mistères. Le soir qu’il finit sa confession il me dit qu’il était bien content ,qu’il avait enfin terminé et qu’il était prêt à mourir quand il plaira au Bon Dieu. « Hé bien ! lui dis-je, puisque vous êtes rentré en grâces avec le Bon Dieu, il faut que demain vous le receviez. On ne sait pas ce qui peut arriver. » C’était 7 h. du soir. Le R.P. était alors malade à l’infirmerie, n’ayant pu parvenir à lui parler avant la retraite, au réveil de la nuit, je lui présentai un billet par lequel je lui demandais la permission de dire la messe aussitôt que j’aurais récité l’office et d’y communier notre frère Nicolas, parce que je croyais qu’il n’avait plus longtems à vivre. Il me refusa d’abord. J’insistai et lui ayant demandé la parole, je lui dis que j’en chargeais sa conscience. Alors il me dit de faire ce que je voudrais. Sans perdre de tems, dès que j’eus récité l’office, je descendis avec mon malade, je célébrai la sainte messe, je l’y communiai. De retour à l’infirmerie, je le fis coucher et pendant que nous étions au chapitre, on vint dire qu’il était sans parole et sans connaissance. On n’eut que le tems de lui donner l’extrême onction et d’assembler la communauté. Il fut mis sur la paille et expira quelque tems après. Ce trait de la divine Bonté envers son serviteur n’est pas sans doute moins admirable que le précédent.

15 - **Frère Gérard** dit Louis Antoine de Larnage, Bourguignon, entré le 13 octobre 1793 âgé de 20 ans, mort en septembre 1795. Ce jeune homme d’un caractère très doux et d’une grande simplicité, eut le sort de tous les autres. Il ne fit que languir pendant tout le tems de son noviciat. Dès qu’il eut fait profession on lui donna l’emploi d’infirmier. Il ne l’exerça pas longtems. On fut bientôt obligé de le mettre lui-même comme infirme à l’infirmerie. Outre la cachexie et la pulmonie, il s’établit chez lui une corruption si universelle des humeurs qu’il devint grangrené dans plusieurs parties du corps. Il demeura plus de six semaines dans l'état le plus déplorable. Le sphincter de l’anus, noir et corrompu, ne pouvant plus retenir les excréments, il les laissait continuellement aller sans le sentir, ce qui le rendait ~~et à lui-même~~ insupportable et à lui-même et aux autres. Sa patience cependant, sa paix et sa douceur dans une infirmité aussi humiliante, fut toujours inaltérable. Il fut porté à l’église pour recevoir ses sacrements et mourut sur sa couche au moment où on s’y attendait le moins, sans qu’on eût le tems d’assembler la communauté.

[280] 16 - **Frère Jean-Baptiste**, religieux, convers de La Trappe, mort en 8bre 1795. Il état serrurier et remplissait l’emploi de portier. C’est lui qui me reçut lorsque j’arrivai au monastère. Sa douceur et son air riant me plurent alors singulièrement. ~~Comme~~ Il avait près de 60 ans, s’il ne les passait pas. De tems en tems il enflait des jambes et de la figure, il était sujet à des douleurs d’entrailles, tous symptômes d’affection scorbutique, ce qui rendit mortelle la maladie dont il mourrut. Il fut attaqué au mois d’octobre d’une dyssenterie qui devint bientôt gangreneuse et qui l’emporta en 9 à 10 jours. Il reçut ses derniers sacrements à l’église dès le commencement de sa maladie mais on n’assembla pas la communauté ~~et ne fut pas mis sur la paille~~ pour le moment de l’agonie à cause du danger de la contagion.

17 - **Frère Augustin** Petel, Bourguignon, novice convers, jardinier de son métier. Il mourut huit à 15 jours après le précédent de la même maladie et pour la même raison, car il était aussi depuis quelque tems attaqué du scorbut qui rend toujours la dyssenterie mortelle. Il fut administré mais je ne se souviens pas si ce fut à l’église.

18 - **Frère Fiacre**, religieux convers de La Trappe. Ce bon frère s’était retiré à Soleure avec dom Gérard. Celui-ci étant mort de la dyssenterie et ayant laissé toutes ses affaires temporelles et spirituelles entre les mains du R.P., le frère Fiacre crut qu’il n’avait rien de mieux à faire que de venir à La Valsainte pour y finir ses jours. Il était asthmatique et plus que sexagénaire. L’air froid et humide de la maison, le changement de régime firent en lui une si grande révolution qu’il ne put suivre la communauté que quelques jours. On le mit à l’infirmerie où il languit pendant un mois ou six semaines. Le voyant tomber tous les jours et le croyant près de sa fin, je proposai un soir au supérieur de l’administrer. Il jugea à propos de différer jusqu’au lendemain mais il mourut cette nuit la même subitement en descendant de sa couche pour satisfaire à ses besoins. On n’eut pas même le tems de lui administrer le sacrement de l’extrême-onction.

19 - **Frère Urbain** dit Perrin, religieux,. de Sept-Fonts, profès de La Valsainte, mort en 1796. Il était novice lorsque j’arrivai au monastère. J’ai remarqué en lui une grande piété et surtout une tendre dévotion envers le très saint Sacrement. Il communiait plusieurs fois par semaines. Il était d’un caractère doux et paisible. Il occupa presque jusqu’à la fin de sa vie l’emploi de vestiaire. Son tempérament était faible et délicat. Son mauvais estomach ne pouvant digérer [281] la nourriture grossière dont on usait alors. Il passait toutes les nuits à tousser et à cracher, ce qui le ~~jetta~~ conduisit insensiblement à la pulmonie dont il mourut, après avoir reçu tous les secours que l’Église accorde aux mourants selon l’usage de l’Ordre.

20 - **Frère Dorothée** dit Trogost, prêtre, religieux de La Trappe. Il vint en Suisse avec le R.P. et ses compagnons. Il resta à La Valsainte où il se comporta en bon religieux jusqu’au départ du frère François de Sales, pour aller s’établir en Piémont. Après avoir demeuré environ deux ans dans cette maison, il revint à La Valsainte où il fut emporté dans l’octave de l’Ascension de l’année 1796, par une fluxion de poitrine billieuse. Il nous édifia beaucoup dans ses derniers moments par les paroles qu’il nous dit étant sur la paille.

21 - **Frère Pierre** dit Jean-Baptiste Boillon, prêtre Francomtois, entré le 1° août 1794 âgé de 53 ans, mort en 1796. Le bon ecclésiastique était vicaire dans le diocèse de Besançon à l’époque de la révolution. Les affaires du tems lui avaient fait une telle impression qu’il en avait presque perdu l’esprit. Cela cependant ne l’empêcha pas de faire son année d’épreuve, pendant laquelle il fit paraître une simplicité au-delà de toute expression à laquelle on pouvait bien donner le nom de bêtise. Les infirmités ne l’épargnèrent pas pendant son noviciat. Il devint hydropique, pulmonique, toujours par la même cause que les autres. La communauté, par le pur motif de la charité, lui accorda ses suffrages pour prononcer ses vœux, mais il n’y survé~~q~~cut pas longtems. Il tomba bientôt dans un épuisement absolu par l’expectoration purulente qui le minait et termina ainsi sa carrière après quelques jours d’infirmerie.

22 - **Frère Charles** dit George Jacques de Hallay, lieutenant-colonel d’infanterie, du diocèse de Bayeux, entré le 28 juin 1794 âgé de 47 ans, mort le 14 9bre 1796. Ce religieux d’autant plus respectable que la vie qu’il avait mené dans le monde était plus opposée à celle qu’il embrassa en se faisant Trappiste et dont il remplit tous les devoirs avec toute la fidélité dont il fut capable, apporta au monastère de grandes infirmités qui ne firent que s’y augmenter et qu’il souffrit avec une patience vraiement édifiante. En moins de deux années elles le conduisirent au marasme le plus complet qui en lui laissant une pleine connaissance, lui fournit en même tems l’avantage de se disposer à la mort à laquelle il se soumit avec la résignation la plus entière, après avoir participé à tous les sacrements de l’Église et muni de tous les secours de l’Ordre. La vertu qu’il eut plus de peine à pratiquer fut la patience et le silence lorsque ses supérieurs avaient la charité de le ~~le~~ reprendre de ses fautes pour l’éprouver. Le point d’honneur se faisait toujours [282] sentir comme malgré lui mais s’il eut en cela un sujet de combat, il n’y a pas de doute qu’il y a trouvé une source de mérite.

23 - **Frère Pacôme**, dit Claude Etienne Bechez, prêtre, francontois, entré le 25 mars 1795 âgé de 28 ans, mort en 1796. Ce jeune ecclésiastique qui avait adhéré aux principes constitutionnels, comme il paraît par la rétractation imprimée des religieux errans de La Valsainte, où l’on trouve sa signature, vint au monastère pour faire pénitence de ses égaremens. Il ne la fit pas longue, car à peine eut-il fait profession que les infirmités qu’il avait éprouvé pendant son novitiat s’étant augmentées, étant tombé comme les autres dans la cachexie et la pulmonie scorbutique, il mourut enflé depuis les pieds jusqu’à la tête et crachant ses poulmons, après avoir été muni de tous ses sacrements. Toute sa consolation en mourant était que le Seigneur voulut bien se contenter du peu de pénitence qu’il avait fait.

24 - **Frère Antoine** Guy de L’Arnage dit Jean Antoine Philippe, etc, entré le 25 8bre 1795 âgé de 25 ans, mort en 1796. Il était frère du frère Gérard et d’une plus faible constitution que lui. Il était de plus estropié. Cela ne l’empêcha pas d’entreprendre son novitiat avec courage et quoi qu’il l’ait passé dans des infirmités continuelles, lorsqu’il fut terminé il fit profession avec la certitude d’une mort qui ne pouvait pas être éloignée. La dissolution scorbutique putride du sang lui occasionna un dépôt dans la jambe qu’il fallut ouvrir par plusieurs incisions. Aussitôt qu'il fut guéris l’humeur se porta sur la poitrine et y occasionna un abcès dont la rupture l’étouffa au milieu de la nuit, sans qu’on eût le tems d’appeller la communauté. Heureusement que la veille on avait pressenti le danger et qu’on lui avait administré tous ses sacrements. C’était une belle âme, d’une grande piété, douceur et simplicité.

25 - **Frère Cassien** dit Antoine Bourret, novice convers, ancien religieux de Sept-Fonts. Il est mort comme tous les autres d’une dissolution putride du sang qui fit ses principaux ravages dans la poitrine. Ses crachats avaient une odeur insupportable. Il ne fut gère que 15 jours à l’infirmerie. Comme il mangeait toujours, il ne pouvait se persuader qu’il dut mourir, mais enfin l’appétit lui ayant manqué, il dit qu’il était perdu. En effet, il mourut dans les 24 h., après avoir reçu ses sacrements. Il avait à peu près 60 ans.

[283] 26 - **Frère Antoine** dit George André Gérard, diacre, de Strasbourg, mort en 1796 âgé d’environ 22 ans. Comme son nom ne se trouve pas sur les registres des réceptions, il y a lieu de croire qu’il fut reçu au Valais où il demeura, avant de venir à La Valsainte. Je crois même qu’il y fit profession. C’est ce dont je ne me souviens nullement. Cependant il me semble qu’il partit de La Valsainte pour aller au Valais et qu’il en revint malade avec une vomique scorbutique dont il parut guérir pendant quelques mois, mais bientôt il devint enflé de toutes les extrémités. Il fut saisi d’une toux sèche qui annonça une nouvelle explosion. On le mit à l’infirmerie et au bout de quelques jours l’abcès de la poitrine creva de nouveau, pendant la nuit. Je le trouai au réveil sans connaissance. Il parlait sans aucune suite dans ses discours et crachait une écume ensanglanté qui me fit présager une mort prochaine. La connaissance lui étant revenue un peu, il fut conduit à l’église et administré le soir même et trois jours après, il était mort. Ce jeune homme fut un des religieux les plus exacts que j’ai connu. Il poussait même souvent, par simplicité, son exactitude trop loin, ce qui était cause que souvent dans les chapitres il faisait des observations et des proclamations en mauvais français qui divertissaient beaucoup la communauté et qui lui attirait des humiliations qu’il supportait avec un air de contentement vraiment édifiant.

27 - **Frère Jean-Marie** dit Pierre Joachim de Sachy, clerq, de la paroisse d’Harbonières en Picardie, entré le 20 avril 1795 âgé de 26 ans, mort en 1797. Ce jeune homme qui, par sa grande piété, donnait les plus grandes espérances à l’état ecclésiastique, fut obligé de sortir de chez lui à cause de la révolution. Il vint à La Valsainte, non pour y faire pénitence des excès d’une première jeunesse, car il avait toujours vécu en saint dans le monde, communiant presque tous les jours et donnant la plus grande partie de son tems à l’oraison, mais pour y favoriser dans la retraite son attrait pour les choses de Dieu. Il fut pendant tout le tems de son noviciat un modèle de ferveur et d’obéissance. Sa santé, quoique faible, s’y soutint assez bien, mais à peine eut-il fait profession que la grande contention où il était continuellement pour allier l’esprit intérieur d’oraison avec les pratiques extérieures de l’Ordre, altéra tellement son tempérament que sa poitrine ne tarda pas à s’attaquer. Un léger crachement de sang, une toux habituelle, une voix enrouée, l’enflure et l’inflammation des jambes, tout indiqua qu’il ne tarderait pas à éprouver le sort de ceux qui l’avaient précédé. Après un certain tems passé à l’infirmerie sans éprouver grand soulagement, il reprit les exercices de la communauté. Il remplit l’emploi d’hôtellier et y persévéra jusqu’à ce que, vaincu par la faiblesse, ne pouvant plus remplir ses obligations, il fut remis à l’infirmerie.[284] où il se disposa à la mort par la plus scrupuleuse exactitude à accomplir toutes les régularités et par le plus profond recueillement. I~~l reçut les derniers sacrements à l’église~~ Mais quoi qu’il put faire, il me dit, quelques jours avant sa mort, que depuis qu’il était entré au monastère, il avait presque entièrement perdu la facilité qu’il avait dans le monde à s’occuper de Dieu et avec Dieu dans l’oraison, que c’était là sa plus grande pénitence mais que ce qui le consolait, c’est qu’il avait remplacé cet avantage par celui de l’abnégation de soi-même et de sa propre volonté. Il reçut ses derniers sacrements à l’église. Il fut mis sur la paille quelques jours après, mais son heure n’étant pas encore arrivée, il vécut encore près d’une semaine. Lorsque ses derniers moments approchèrent, il y fut remis de nouveau sur la demande qu’il en fit et comme il y avait plus de dix jours qu’il avait reçu le saint viatique, ayant désiré qu’on le lui apportât de nouveau, il le reçut sur la paille. Dès ce moment il ne fut plus absolument occupé que de Dieu. Il entra dans un espèce de délire spirituel, prononçant continuellement avec la plus vive ardeur, des versets de l’Écriture analogues à sa situation. Je l’assistais dans ce moment et afin de l’aider dans ce pieux exercices, je lui en suggérais auxquels il me répondait par d’autres versets toujours plus enflammés. Après deux heures passées dans ce saint exercice, il rendit, en parlant, son esprit au Seigneur. Tout le tems qu’il fut à l’infirmerie, il avait obtenu du supérieur la permission de communier à toutes les fêtes de douze leçons, ce à quoi il n’a jamais manqué.

28 - **Frère Michel** dit Jean-Baptiste Renaud, franc-comtois, entré le 27 avril 1793 âgé de 29 ans, mort en 1797. Après avoir fait son novitiat et fait profession à La Valsainte, comme il était d’une très faible santé, le R.P. l’envoya au Valais comme cellérier pour essayer si le changement d’air ne le rétablirait pas. Mais ses infirmités ne firent qu’y prendre de nouveaux accroissements. Le rhumatisme fixé sur la hanche gauche dont il était attaqué, ~~ne fit~~ augmenta considérablement. Il s’y établit même un dépôt froid considérable. Les jambes enflèrent, la poitrine s’attaqua et le R.P. le fit revenir à La Valsainte. Je crus le soulager en évacuant l’humeur du dépôt par un coup de trocart mais ce fut inutilement. L’écoulement continuel qui s’y établit le fit bientôt tomber dans l’épuisement et le marasme. Les chaleurs étant survenues, la gangrenne se mit dans les téguments. Il se forma un escare considérable qui mit à découvert une partie des muscles de la fesse. Il devint tout à fait impotent et forcé de rester sur la couche, ce qui dura plus de [285] six semaines. Pendant tout ce tems, il fit paraître des sentiments vraiement héroïque de soumission à la volonté de Dieu, protestant souvent hautement qu’il était content d’être dans l’état où il était et de mourir pour honorer le souverain domaine de Dieu sur ses créatures et qu’à cette fin il lui faisait bien volontier le sacrifice de sa vie. Il reçut ses sacrements à l’infirmerie et mourut sur la paille en pleine connaissance. Ses deux petits frères ont été les premiers enfants que l’on ait reçu au monastère, mais ils n’y sont pas restés.

29 - **Frère Louis Benoît** dit Louis Benoît Brielle, prêtre Lyonnais, entré le 16 avril 1796 âgé de 32 ans, mort en mai 1797. ~~Il faisait~~ Il finissait son novitiat avec beaucoup de ferveur sans se plaindre de ses infirmités, lorsqu’un jour j’entendis tousser au réfectoire d’une manière à me faire croire que celui qui toussait était dans un danger prochain. J’en fus, sur le champ, avertir le R.P. qui se mit à la recherche du malade. On trouva que c’était notre frère Louis Benoît qui, étant venu en la présence du R.P., confessa qu’il éprouvait depuis plusieurs semaines une douleur profonde sous la clavicule gauche, qu’il avait les jambes enflées et que toutes ses nuits se passaient à tousser, dans un insomnie presque continuelle. Il fut envoyé dès le même moment à l’infirmerie. Les remèdes qu’on lui fit étaient inutiles. Il y fut à peine de quelques jours que le dépôt qui s’était formé dans la poitrine, creva. Il s’établit une expectoration purulente qui l’épuisa et l’emporta en moins de trois semaines. J’ai vu peu de malades mourir aussi contents que lui. Il était d’un caractère gai qui se soutint jusqu’à ses derniers moments et en nous parlant de la mort, il le faisait avec un air de satisfaction propre à la faire désirer. Il fut administré de tous ses sacrements et je doute si on lui fit prononcer ses vœux sur la paille avant de mourir.

30 - **Frère Jean-Marie** dit Jean Pierre Bullet de Bezançon, entré le 17 7bre 1794 âgé de 24 ans, mort le 20 juin 1797. Il fut successivement novice de chœur, frère donné, frère du Tiers-Ordre, enfin il revint au chœur vers le commencement de l’année 1797. Il s’était épuisé auprès des enfants. Sa santé était faible et sa poitrine fut bientôt attaquée. Il lui survint un crachement de sang qui le conduisit à la pulmonie. En deux à trois mois de tems sa carrière fut terminée. Je crois qu’il fit profession sur la paille avant de mourir. Ce jeune homme était singulièrement mortifié et travaillait fortement pour acquérir la vertu. Il fut le 2d maître des enfants que l’on reçut au monastère.

[286] 31 - **Frère Joseph** dit Antoine François Pérache, normand, entré le 10 mars 1796 âgé de 32 ans, mort vers la fin de l’année 1797. Il vint au monastère poursuivi par les cris d’une conscience chargée de crimes, pour y faire pénitence, sur les vives sollicitations de sa sœur qui avait été carmélite à Amiens en Picardie et qui était une fille de grande vertu, laquelle vint se faire trappiste parmi les religieuses et ~~qui~~ mourut à Hambourg. Il fit presque tout son noviciat avec assez de courage et de fidélité mais à la fin, sa santé commençant à se détériorer, il commença à chanceler. Il quitta l’habit pour se faire frère donné, de là il passa aux familliers mais n’étant pas tranquille, il reprit l’habit du chœur, bien résolu de recommencer à nouveaux frais une seconde année de noviciat. Sa ferveur ne dura pas longtems. Il se laissa abattre par de nouvelles tentations et prit enfin la résolution de sortir du monastère. Cependant comme c'était sa sœur qui l’avait envoyé, il ne voulut rien faire sans l’en prévenir. Il se mit donc en devoir de lui écrire, mais lorsqu’il le faisait la main lui refusa le service. Cet accident lui fit impression. Il le regarda comme une marque de la volonté de Dieu sur lui. Il renonça à sortir et il prit la résolution de mourir au monastère. Il était alors à l’infirmerie pour y rétablir sa santé afin de prendre des forces pour faire son voyage. Il y resta parce qu’il devint dès le moment véritablement malade. L’engourdissement de la main se prolongea sur tout le côté et il fut comme frappé d’une espèce de paralisie. Insensiblement il tomba dans un état d’infirmité qui ne lui permit plus de sortir de la couche. Il y fut administré et après de longues et cruelles douleurs, il mourut dans des sentimens vraiment héroïques de pénitence de tous les péchés de sa vie qu’il ne cessait de repasser dans sa mémoire. Il avait pour les mortifications et les souffrances une opposition qu’il est difficile d’exprimer et il y a tout lieu de croire que la violence qu’il s’est faite jusqu’à son dernier moment a été pour lui une source abondante de mérites.

{32 - 33 -} 34 - Tel est le nombre des morts enterrés au cimetière de La Valsainte, jusqu’au mois de janvier 1798, auquel il faut ajouter trois enfants. Nous allons maintenant reprendre ceux qui sont morts depuis notre retour. Nous donnerons ailleurs la liste détaillée de ceux qui sont morts en route. On la trouvera à la fin de la narration de notre voyage.

[287] Morts enterrés au cimetière  
de La Valsainte  
depuis notre retour

35 - **Frère André** dit Philippe Reggio, piémontais, profès du Mont-Brach, âgé de trente ans, mort le 22 8bre 1803. Il vint nous rejoindre en route avec plusieurs de ses frères. Il fit le voyage de la Russie où il commença à être malade par l’effet du froid excessif auquel il n’était pas naturalisé. Comme il était fortement constitué il luta longtems. Sa poitrine ne se mina qu’insensiblement. De Hambourg il vint à Velda et de Velda le R.P. le fit venir à La Valsainte où ses infirmités s’augmentèrent en très peu de tems au point de ne laisser plus aucune espérance. Il tomba dans la phtisie pulmonaire qui le conduisit insensiblement à sa fin. Il reçut à tems tous ses sacrements mais son excessive faiblesse ne lui permit pas d’avoir la consolation d’expirer sur la cendre et la paille. C’était un bon religieux, d’un excellent caractère, très adroit à toutes sortes d’ouvrages.

36 - **Frère Félix**, convers, profès du Piémont, âgé de 30 ans, il est un de ceux qui vint se joindre à nous en route et qui firent tout le voyage avec nous. Il a presque partout exercé l’emploi de cuisinier, ce qui lui donna beaucoup de fatigues. Le froid de la Russie lui porta un coup mortel en attaquant sa poitrine. Il revint cependant à Velda avec les autres et ne laissait pas de remplir toujours son emploi. De Velda, il suivit ses frères à La Valsainte où il fut occupé à la cuisine des domestiques mais il ne put résister longtems. Après avoir passé environs six semaines à l’infirmerie, il mourut de la phtisie pulmonaire, ayant reçu tous ses sacrements, le 18 mai 1804. On n’eut pas le tems de le mettre sur la paille car il expira au moment où il était à satisfaire les besoins de la nature. On remarquait en lui un grand amour pour la régularité et une grande fidélité à tous ses devoirs.

37 - **Frère Charles Joseph**, convers, profès du Piémont, âgé de 37 ans. Il fut aussi du nombre de ceux qui se joignirent à nous sur la Vistule et qui fit le voyage de la Russie. Ce bon religieux était hypocondriaque. Son estomach ne faisait que très difficilement ses fonctions. Les viscères s’obstruèrent insensiblement. ~~Il tomba~~ Il eut beaucoup à souffrir en route, surtout lorsque nous avions de mauvaises nourritures. Arrivé à La Valsainte il ne fit que languir. L’enflure et l’hydropisie se mirent bientôt de la partie et il mourut muni de tous ses sacrements qu’il reçu à l’église le 26 juin 1804. Le genre de ses infirmités le rendit singulièrement sensible sur lui-même ce qui le faisait regarder comme un religieux peu mortifié. Mais si ceux qui en portaient ce jugement avaient souffert ce qu’il a souffert, ils eussent été peut-être pire que lui.

[288] 38 - **Frère Palémon**, donné, savoyard d’origine, vint du Valais à l’époque de notre émigration. Il prit l’habit de convers et le garda pendant un tems assez considérable, mais ses supérieurs n’ayant pas jugé à propos de l’admettre à la profession, il rentra parmi nos frères donnés. En revenant de la Russie il fut envoyé à Dribourg ou par indiscrétion de travail il se rompit un vaisseau dans la poitrine. Comme il était d’un très fort tempérament, il se mit au-dessus de cet accident, mais depuis ce tems le vaisseau rompu se rouvrait de tems en tems et déterminait de nouvelles hémorragies. Il revint à La Valsainte où l’air lui fut très contraire. ~~Les hémorragies~~ Les hémorragies revinrent plus fréquemment et le mirent plusieurs fois en danger d’en périr. Il y survécut cependant mais il ne put éviter la pulmonie, suite ordinaire de ces sortes d’accidents. Après avoir langui~~s~~ plusieurs mois dans l’infirmerie, il mourut âgé d’environ~~s~~ 38 ans (le 19 février 1805) ayant été plusieurs fois disposé à la mort par la réception des divins sacrements. Ce jeune homme fort et industrieux était d’une grande utilité au monaster. Si, par imprudence, il ne se ménageait pas assez, on eut pu, dans les premiers tems de sa maladie, le ménager davantage et il n’en eut pas été si tôt la victime.

39 - **Frère Laurent**, religieux de chœur, du canton de Fribourg, mort le 30 juin 1805 âgé d’environ~~s~~ 22 ans. Il vint au monastère vers l’an 1802 et passa une année parmi les élèves, quoi qu’il n’eut aucune teinture des lettres, ne sachant pas même lire correctement. Il: avait un si grand désir de se faire religieux que le R.P. ne crut pas devoir le lui refuser. Il avait de la voix, une grande piété et une simplicité admirable. Le tems de ses épreuves écoulé, il fut admis à la profession. Sa santé forte et vigoureuse ne laissa pas de recevoir des atteintes considérables pendant son année de novitiat. La rigueur des jeûnes et le chant ruinèrent en peu de tems sa poitrine. On lui donna pour le distraire et dans l’espérance de le rétablir, l’emploi de cellérier dont il n’était pas capable. Il s’en acquitta de son mieux, mais il n’y trouva pas le rétablissement que l’on désirait. L’enflure des extrémités se joignit bientôt à la pulmonie. Une expectoration purulente le consuma en moins de trois mois Il fut administré de tous ses sacrements et mourut sur son fauteuil au moment où on s’y attendait le moins, pendant l’office de nuit, sans qu’on eut le tems d’assembler la communauté et de lui dire les prières de l’agonie.

[289] 40 - **Frère Etienne**, donné, mort le 27 8bre 1805 âgé de 50 ans. Cet homme natif de Bourgogne vint au monastère pour se faire convers. Il en prit même l’habit, mais sa santé ne lui permettant pas de suivre le genre de vie de la communauté, il passa aux frères donnés. Plusieurs fluxions de poitrine qu’il eut dans l’espace de deux ans, ruinèrent tout à fait son tempérament. Il fut envoyé à La Riedra pour y faire les gros ouvrages des religieuses. Il y fut pris d’un rhume considérable avec point de côté qu’il négligea et qui fut mal traité. Il revint au monastère vers le milieu de l’été. Après avoir passé quelques tems à l’infirmerie où les remèdes ne lui apportèrent qu’un bien faible soulagement, il reprit les exercices de la communauté et fut appliqué, comme il était auparavant, au service des pourceaux. Ce dégoûtant et pénible emploi dont il s’acquittait avec zèle, acheva de le ruiner en peu de tems. Il rentra à l’infirmerie vers le milieu d’octobre avec ~~une~~ la fièvre et une expectoration purulente. En moins de neuf jours, il devint complètement hydropique. Il fut administré à tems de tous ses sacrements et mourut dans une parfaite résignation à la volonté du Bon Dieu à qui, je ne doute pas que sa grande simplicité n’ait été très agréable.

41 - **Frère Gabriel**, mort âgé de 19 ans, le 30 janvier 1806. Ce jeune homme fut d’abord reçu parmi les élèves. Après y avoir passé un an, le R.P. lui fit prendre l’habit de novice de chœur en le dispensant des jeûnes et des veilles. Sa santé ne laissa cependant pas de s’altérer en peu de tems. Il enfla des jambes. Des douleurs vagues de poitrine, jointes à un enrouement et une expectoration continuelle, annoncèrent chez lui une disposition scorbutique qui ne pouvait que lui être funeste. J’avertis du danger lorsqu’il eut encore été tems d’y apporter remède mais sans doute pour de très bonnes raisons, on jugea à propos de lui laisser poursuivre son entreprise. Il continua à suivre les exercices de la communauté. Bientôt il tomba dans une hydropisie formée. Plusieurs remèdes, la ponction même, ne lui apportèrent qu’un très faible soulagement. Toutes les humeurs en stagnation tombèrent bientôt en corruption. Épuisé par une expectoration purulente, il mourut après avoir langui~~s~~ environ~~s~~ trois mois à l’infirmerie, ayant été administré plusieurs fois.

[290] 42 - **Frère Jean de la Croix**, allemand, maître du Tiers-Ordre, venu de Velda, mort de pulmonie par suite de crachements de sang le 27 février 1806. Le R.P. le fit venir de Darfeld à Velda et de Velda, il vint avec les enfants à La Valsainte. Ce jeune homme, d’un caractère doux et tranquille, mourut à l’infirmerie des religieux où on le mit pour pouvoir lui rendre les services assidus que son état exigeait et qu’il méritait à tous égards. Il nous a beaucoup édifié pendant toute sa maladie.

{43 -} 49 - Nous avons aussi enterré dans notre cimetière, depuis notre retour, sept de nos élèves. La notice sur la mort de nos **Frères Pierre**, convers et **Pierre Marie** se trouve dans la suite de ces mémoires, selon l’époque de leur mort. (Voyez à la fin, page 304)

Je dois aussi dire un mot de quelques  
religieux profès de La Valsainte  
qui sont morts dans d’autres maisons  
Comme j’en ai perdu plusieurs de vue,  
je ne parlerai que de ceux dont je me souviens.

1° - **Frère Augustin** dit Jean Baptiste Tousse, orléanais, entré le 27 mars 1792 âgé de 22 ans, mort en Piémont où il fut envoyé à l’époque de la fondation, environ vers l’an 1797. Sa santé était déjà altérée considérablement par les jeûnes lorsqu’il partit. Je me souviens qu’il était tellement tourmenté par la faim qu’il tombait quelques fois de faiblesse et ne cessait de solliciter le R.P. de lui accorder de la nourriture. L’avidité avec laquelle il contentait le besoin de la nature, après qu'elle avait longtems souffert, fut, je n’en doute pas, la seule cause de sa mort prématurée car il était fort et constitué de manière à vivre longtems. Cependant j’ai su qu’il était mort comme les autres de la cachexie et de la pulmonie scorbutique.

2 - **Frère Hillarion**, profès de La Trappe, venu à La Valsainte avec le R.P. abbé, fut envoyé en Piémont dans le tems de la fondation. Il avait apporté de La Trappe une disposition scorbutique qui ne fit que s’accroître à La Valsainte et qui fut la cause de sa mort car on m’a dit qu’il lui était survenu un dépôt considérable à la hanche avec carie des os innominés. La supuration le conduisit à la phtisie et la phtisie à la mort. C’était un religieux qui paraissait avoir reçu une excellente éducation. Il était d’une grande sensibilité et à eu certainement à souffrir infiniment plus que les autres dans les premiers tems des exercices de la réforme dont je l’ai toujours vu s’acquitter avec beaucoup de régularité. Il ~~occupa~~ remplissait à La Valsainte l’employ de second chantre et fut premier chantre dans le Piémont.

3 - **Frère Gérasime**, profès de La Trappe, venu à La Valsainte avec le R.P., fut envoyé en 1792 en Espagne pour y former un établissement. Il eut le bonheur d’y réussir et obtint toutes les facilités d’établir une maison de notre réforme qui fut érigée en abbaye et dont il fut le 1er abbé. Cette maison fut déclarée indépendante du R.P. abbé de La Valsainte. J’ai toujours ignoré la raison de cette [291] indépendance. Lorsque le R.P. commença à avoir des enfants au monastère, il fit tout ce qu’il put pour engager dom Gérasime à en prendre mais celui-ci n’y voulut jamais consentir, ce qui indisposa le R.P. contre lui. On a dit outre cela qu’il s’était introduit dans ce monastère des mitigations de la réforme. C’est sur quoi nous n’avons rien de bien positif. Seulement ce qui peut faire croire que les choses n’y vont pas au goût du R.P. c’est que jamais on ne nous parle de cette maison, ni en bien ni en mal. Quoi qu’il en soit, j’ai su, par un officier espagnol~~e~~ qui connaissait beaucoup dom Gérasime, que le roi d’Espagne avait une grande estime pour lui et pour toute la communauté et que la régularité qui y régnait la rendait respectable à tout le pays. Il est mort abbé vers l’an 1804 et a été remplacé par un sujet du pays.

4 - **Frère Arsène**, religieux profès de La Trappe, cofondateur de La Valsainte. Il était père maître des novices lorsque j’arrivai à La Valsainte. Il occupa ensuite l’emploi de cellérier avec beaucoup d’édification car c’était un religieux d’une grande piété, simplicité et obéissance. Il fut envoyé pour passer à Malthe et fut obligé de rester dans le Brabant où Dieu lui offrit la facilité de commencer un établissement dont il fut le premier supérieur. De là il passa en Angleterre où il fut attaqué de rhumatismes universel~~le~~s pour avoir habité un nouveau bâtiment. Le R.P., à son retour d’Angleterre, nous dit que, quoi qu’il fut presque tout à fait impotent, il ne laissait pas de se traîner à tous les exercices et d’y assister autant qu’il pouvait. Cette cruelle maladie fut la cause de sa mort qui arriva vers l’an 1804.

5 - **Frère Achard**, convers, profès de Sept-Font et puis de La Valsainte, mort au Valais dans les premiers tems de cet établissement avant notre émigration.

7 - **Frère Dominique**, religieux, prêtre, de la Grande-Chartreuse, entré à La Valsainte le 5 janvier 1796 âgé de 48 ans, mort en Amérique le 1° ou 26 août 1804. À l’époque de la révolution en France il fut vivement persécuté et eut beaucoup à souffrir, ayant été exporté sur un vaisseau où on leur fit les plus mauvais traitements. Dieu ayant permis qu’il soit échappé à ce danger, il vint à La Valsainte ou, après avoir fait son noviciat, il fit profession. Il sortit de la Suisse avec nous et fit tout le voyage ~~en Russie~~. Il fut un de ceux qui partirent les premiers de Vienne pour aller à Oresca en Russie et le R.P. abbé le prit avec lui pour l’accompagner dans le voyage qu’il fit à Petersbourg. Il était sujet à une ~~cruelle~~ infirmité très douloureuse. Lorsque nous fûmes sur le point de sortir de la Russie elle s’augmenta à un point considérable ce qui lui fit prendre la résolution de s’arrêter et de se fixer dans un monastère de chartreux. Mais dès que le R.P. l’eut appris, il en fut très mécontent et l’envoya ~~re~~chercher. Il revint donc se joindre à nous et suivit la communauté. Étant à Velda [292] il s’offrit au R.P. pour accompagner le Père Urbain en Amérique, ce qui fut exécuté. J’ignore ce qu’il y a fait. Nous avons reçu le billet de sa mort vers le mois de mars 1806. Il fut beaucoup regretté de tous ceux qui l’avaient connu. Il le méritait à tous égards à cause de sa grande piété et de la bonté de son caractère.

8 - **Frère Sébastien**, religieux profès de La Trappe, venu à La Valsainte avec le R.P. après avoir passé environ~~s~~ deux ans et demi au monastère et y avoir été exercé de toutes façons car il était souvent en contradiction avec le R.P. qui lui donnait de fortes pénitences et même le frappa une fois d’excommunication, fut envoyé avec les religieux qui se fixèrent dans le Brabant. Je le trouvai à Darfeld lorsque j’y arrivai à notre retour de la Russie. Il était chargé de conduire les ouvriers et comme il molestait toujours les supérieurs on ne cessait aussi de le molester. Il ne se passait guère de semaines qu’on ne lui fit prendre la discipline au chapitre. Au reste il ne faut pas croire qu’il y eut la moindre méchanceté dans ce bon frère. Il voulait le bien et il le voulait quelques fois à tout outrance et quand il avait une idée chaussée dans la tête, il avait de la peine à en démordre et il aurait cru offenser le Bon Dieu s’il n’agissait pas ainsi car il était singulièrement scrupuleux et ses confesseurs avaient toutes les peines du monde à le faire approcher des sacrements. Il tomba malade pendant l’épidémie qui régna au monastère en 1801. Comme il avait un vice scorbutique dans le sang qu’il avait apporté de La Trappe, la maladie qui était de nature putride, devint nécessairement mortelle pour lui. Il fut administré à tems de tous ses sacrements et mourut vers le mois de ~~mars 180~~ janvier 1801.

9 - **Frère Malachie** dit Pierre Hanty, franc-comtois, entré à La Valsainte le 22 8bre 1795 âgé de 30 ans. Il avait été capucin et avait eu la faiblesse de se laisser ordonner prêtre par un évêque constitutionnel à l’époque de la révolution. Il vint à La Valsainte pour en faire pénitence et se condamna lui-même librement à n’exercer de sa vie aucune fonction sacerdotale. De La Valsainte, il passa au Valais. Il fit avec nous le voyage de Russie et en revint. Il était sujet à des infirmités qui lui rendirent très pénibles les austérités de la réforme. De retours à La Valsainte il sollicita le R.P. de ne pas l’y laisser parce qu’il croyait que le climat lui était funeste. En conséquence il fut envoyé à Gêne à l’époque de l’établissement, mais le climat tempéré ne lui fut pas plus favorable. Il n’y fit que languir et vers le afin de 1805 nous reçûmes la nouvelle de sa mort.

10 - **Frère Hylaire**, ancien militaire, plus que sexagénaire. Comme son nom ne se trouve pas dans le registre des postulans, je crois qu’il fut reçu au Valais. Cependant autant qu’il peut m’en souvenir, il me semble qu’il fit profession à La Valsainte. Il fit avec nous le voyage de la Russie. Ce bon religieux, malgré son grand âge, nous a toujours édifié par sa régularité. De retours à La Valsainte le R.P. l’envoya au Valais où il tenta de former de nouveau un établissement et il y est mort. Je n’ai là aucune renseignement sur sa maladie ni sur sa mort.

[293] Notice de ce que je sais sur ceux de nos Frères qui sont morts   
pendant notre migration de la Russie.

1° - **Frère Richard** dit Nicolas Richard Morin, religieux, prêtre, de Sept-Fonts, normand, âgé de 66 ans, entré le 29 7bre 1797, mort à Bibrach, novice, en 1798. Il ne fit que paraître à La Valsainte et partit pour le Valais presque aussitôt qu’il eut pris l’habit. Je n’ai rien su de particulier sur lui.

2 - **Frère Grégoire** dit Jean Charles Mont-Grand, religieux, prêtre, chartreux, du diocèse de Saintes, entré le 22 août 1797 âgé de 48 ans, mort à Goldlach en 1798. Il était déjà attaqué de la cachexie scorbutique lorsqu’il partit avec nous et ne put supporter longtems les fatigues du voyage. Je l’ai peu connu. Je crois qu’il fut aussi envoyé au Valais.

3 - **Frère Edmond** dit Joseph Brachotte, ~~francontois~~ franc-comtois, religieux profès de La Trappe, entré le 16 9bre 1795 âgé de 67 ans, mort dans un monastère de bernardins près d'Ausbourg en 1798. Ce bon viellard embrassa avec courage les exercices de la réforme, en fit profession et nous édifia beaucoup par sa régularité.

4 - **Frère Louis**, prêtre, ancien religieux de Clairvaux, profès de La Valsainte, mort chez les filles de la Charité de Prague en Bohême en 1798. Il ne me reste absolument aucun souvenir de cet homme. Je n’en ai pas trouvé le nom dans les registres de réception.

5 - **Frère François**, diacre, profès du Vallais, mort en Bohême au château de Prague en 1799. Il pouvait bien avoir 24 ans. Je le vis en passant à Kaizercem. Il était déjà malade, enflé de toutes les parties du corps, pulmonique et couvert de vermine. C’était un religieux d’une grande régularité et d’une grande patience.`

6 - **Frère Louis de Gonzague**, profès convers, âgé d’environs 20 ans, venu du Piémont avec ceux qui vinrent se joindre à nous. Il était attaqué de la pulmonie scorbutique lorsqu’il arriva, ne fit que languir pendant toute la route et mourut presque aussitôt que nous fûmes arrivés à Vistrice dans un monastère de bernardins en Lithuanie (en 1799) Il eut beaucoup à souffrir pendant tout le voyage et fit toujours paraître une invincible patience. Autant que je puis m’en souvenir, il fut administré en route dans un monastère de capucins, bien avant notre arrivée en Russie.

7 - **Frère François**, Joseph Letondal, prêtre, religieux de chœur, mort à Dirnast en Bavière en 1799. Je n’ai point trouvé son nom sur le registre des postulants, ce qui me fait croir qu’il vint du Valais. Il me semble cependant l’avoir vu à La Valsainte avant notre départ. Le R.P. en faisait le plus grand cas et lui avait confié la direction de ses religieuses. Il est mort ~~d’hy~~ d’hydropisie de poitrine, âgé d’environs 54 ans.

8 - **Frère Bernard** Petit, religieux profès de La Trappe. Il s’était retiré avec dom Gérard dans le voisinage de Soleure. À la mort de ce religieux il vint à La Valsainte et y apporta tout son petit avoir, ce fut vers la fin de l’année 1795. La différence de la réforme de La Valsainte avec celle de La Trappe faisait dans son esprit un contraste auquel il ne pouvait s’accoutumer. Il était d’ailleurs accablé d’infirmités qui lui rendaient les exercices infiniment pénibles, ce qui fit que jamais il ne put se résoudre à faire le vœu de stabilité dans la réforme. Il aurait bien voulu pouvoir se retirer en son particulier ou dans quelque maison religieuse [294] lorsque nous sortîmes de Suisse mais l’impossibilité de ravoir et l’argent et les effets qu’il avait apporté l’empêcha de satisfaire ses désirs. Il fallut se mettre en route avec ses infirmités qui n’étaient pas petites car il avait eu un dépôt rhumatismale au sacro-lombaire auquel on avait été obligé de faire plusieurs incisions et qui était resté fistuleux avec carie au sacrum. Comme je lui avait montré du zèle pour le soulager dans cette infirmité, il me témoigna aussi une vive reconnaissance. Lorsque j’étais à la mort à Claustreval, étant sur le point de partir avec la communauté, il ne voulut point le faire qu’il n’eut obtenu du R.P. la permission de venir m’embrasser, ce qui me touchat d’autant plus qu’il est rare de trouver des cœurs sensibles dans les communautés ou au moins s’ils le sont, ils ne le font pas paraître. Arrivé à Vienne, le R.P. le ~~fit~~ conduisit en Russie avec le premier détachement qui y était destiné. Il ~~y est~~ est mort à Orcha en 1799 de froid et d’épuisement presque subitement, parce qu’il n’y avait personne dans cette communauté qui se connut aux malades et qui fut capable de les conduire. Cependant il méritait à tous égards toutes sortes de soins et d’attention, tant à cause de sa grande sensibilité jointe à ses infirmités habituelles, qu’à cause de l’esprit de bonté et de charité dont il était animé pour les autres. Il pouvait avoir environ 45 à 50 ans. S’il avait des défauts, ils étaient bien compensés par les bonnes qualités de son cœur.

9 - **Frère Jean Girardin**, frère donné, âgé d’environ 40 ans. Il demeura d’abord à La Valsainte pendant une couple d’années où il exerça le métier de menuisier. J’étais alors père maître des frères donnés et j’ai admiré plusieurs fois en lui des traits de vertu qui m’ont beaucoup édifié. Le R.P. l’envoya au Valais. Il en sortit au moment de notre émigration et suivit sa communauté. Lorsque le Père Urbain fut de Bohême en Prusse pour chercher à s’établir, il l’y accompagna. Il y eut tant à souffrir qu’il en revint avec une santé tout à fait ruinée. Lorsqu’il nous rejoignit en route avant d’entrer en Russie, il était hydropique et je crus bien qu’il n’en reviendrais pas. Mais ayant séjourné quelques tems à Térespol, à l’aide de quelques remèdes, son état changea et laissa au moins des espérances de guérison. Cependant elle ne fut jamais complette. Il lui vint des dépôts, sa poitrine s’attaqua et après avoir langui~~s~~ quelque tems, il mourut à Zidyezin en Volhinie.

10 - **Frère Meinrad** du Tiers-Ordre, prêtre, curé, mort à Zidyzeine en Volhinie en 1799. Il était mort avant que j’arrive en ce monastère. Je l’ai très peu connu.

11 - **Frère Colomban** dit Jean Baptiste Morogue, entré le 9 avril 1792 âgé de 20 ans, franc-comtois, mort à Zidyzein en 1799. Il était nouveau profès lorsque j’arrivai au monastère. Ce jeune religieux plein des plus grandes dispositions pour la piété et pour les sciences fut sans cesse occupé par le R.P. dans le cabinet. Le premier travail qu’il fit fut la rédaction des règlements, ce qui lui demanda au moins deux ~~mois~~ ans d’assiduité, n’assistant presque à aucun office, passant du lit au bureau, du bureau à la table et de la table au bureau. Sa santé ne tarda pas à en être notablement altérée. Pour le guérir on le mettait au soulagement, mais on ne diminuait rien de sa besogne. C’est-à-dire que l’on augmentait [295] la cause de son mal, car au lieu de lui donner plus de nourriture on eut dû la lui diminuer, rien n’étant plus contraire aux gens de cabinet que d’avoir l’estomach chargé. Cependant le R.P. qui croyait procurer son bien le forçait souvent par obéissance de manger tout ce qu’on lui présentait. Dès qu’il fut en âge, on lui fit recevoir les Ordres. Il fut fait prêtre et après la mort de notre Frère Jean Marie Tassin, il occupa la place de prieur. Il ne cessa cependant de s’occuper toujours à des choses très applicantes. Il composa l’office du Sacré-Cœur, celui de la Sainte Volonté de Dieu. Il travailla aussi à faire un nouveau bréviaire de l’Ordre qui était presque fini lorsque nous sortîmes de la Suisse. Les sollicitudes de sa place, jointes à ce genre d’occupation peu~~t~~ compatible avec nos exercices, le ruinèrent entièrement et s’il n’eut pas été aussi fortement constitué, il eut bientôt succombé. Vers la fin de l’année 179~~8~~7 il fut obligé de garder l’infirmerie sans cependant rien relâcher de ses occupations. Le R.P. le fit enlever sur un traîneau le jour qu’il fit sortir une partie de ses religieux du monastère, pour éviter les inconvéniens de la révolution. Il serait impossible d’exprimer tout ce qu’il eut à souffrir dans le voyage où il fut toujours contfirmé dans son emploi de prieur. Il eut à Vienne et à Cracovie des désagrémens sans nombre qui, joints à la fièvre qui ne lui laissait pas un jour de libre, achevèrent de ruiner entièrement sa santé. Lorsque nous fûmes sur le point d’entrer en Russie, le R.P. ayant cru appercevoir de l’affaiblissement dans son esprit, mit un autre prieur en sa place, ce qui lui fit un grand plaisir et lui laissa ce qu’il désirait depuis longtems, la liberté d’employer ses moments pour penser à son éternité. Après avoir demeuré six semaines à Vistrice en Lithuanie, pendant lesquelles il fut toujours à l’infirmerie, il vint à Zindysein en Volhinie où je le trouvai à toute extrémité lorsque j’y arrivai. Je m’empressai de le secourir et de tâcher au moins de lui prolonger la vie car étant dans le dernier degré de la phtisie pulmonaire, il n’y avait pas moyen de lui rendre la santé. Il vécut encore près de six semaines et mourut dans les sentiments de la joie la plus grande de se voir enfin délivré de toutes les tracasseries auxquelles il avait plu à la divine Providence de l’exposer, et en gémissant sur les dangers que courrent ceux qui sont en place. La veille de sa mort il me dit qu’il voulait que je reçoive ses derniers soupirs. Je lui dis que j’étais fatigué, que j’allais me coucher et qu’il n’avait qu’à m’avertir lorsqu’il voudrait partir. Il n’y manqua pas. Sur les 10 h. du soir, sentant son heure approcher, il me fit éveiller. Je vins près de lui. Je lui dis quelques mots de consolation et il expira en pleine connaissance, au commencement de l’hyver 1799, âgé à peu près de 26 ans mais on peut bien dire que par sa maturité, ses vertus et par tout ce qu’il a fait dans le peu d’années qu’il a vécu parmi nous, il en avait plus de 40. Il n’est personne de ceux qui l’ont connu qui ne l’ait regrété et ne le regrète encore et certainement si on ne l’eut point surchargé, nous l’aurions encore et certes il nous serait en ce moment d’une grande utilité.

[296] 12 - **Frère Jean François**, religieux, prêtre, venu de La Trappe en Suisse avec le R.P., mort à Zidisein âgé de 72 à 73 ans. Ce respectable religieux, d’une constitution extrêmement délicate eut beaucoup à souffrir à La Valsainte dans les exercices de la réforme ~~Il y fut affligé d’infirmités très graves~~ car outre ~~cel~~les infirmités habituelles dont il était affligé, il en éprouva encore de très graves et de très douloureuses. Si sa grande sensibilité ne lui permit pas de souffrir sans se plaindre, elle ne l’empêcha pas au moins de le faire avec la résignation la plus entière à la volonté de Dieu et la plus grande soumission à ses supérieurs, entre les mains desquels il était, malgré son grand âge, comme un enfant. Ce fut pour lui une terrible pénitence que d’être obligé de partir à l’époque de notre émigration. Impotent de tous ses membres, il est difficile d’exprimer tout ce qu’il eut à souffrir dans le voyage. Toutes les fois qu’il fallait ou monter en voiture ou en descendre c’était pour lui de nouveaux supplices. Et que n’eut-il pas à endurer encore par les secousses des voitures ? Cependant il arriva en Russie. Son courage le soutint pendant toute la route, mais ce courage ne put rien contre le froid excessif de cette région qui ne tarda pas à lui porter un coup mortel. Le scorbut dont il était attaqué depuis longtems se manifesta de nouveau par les plus alarmans symptômes. Les jambes énormément enflées se couvrirent de taches qui se communiquèrent bientôt à toutes les parties du corps et annoncèrent la corruption générale des humeurs. Les viscères ne tardèrent pas à participer à cette dissolution. Il se fit un épanchement d’eau dans la poitrine qui rendit bientôt son état désespéré. Vers les derniers ~~moments~~ jours de sa vie il se trouva couvert de vermine sur toutes les parties du corps. On eut dit que les poux sortaient de la peau et je le croirais assez, car il est impossible de concevoir comment ces insectes auraient pu naturellement se multiplier aussi promptement et en aussi grande quantité. Il fut administré de tous ses sacrements et rendit à Dieu son âme vers ~~la fin~~ le commencement de l’année 1800, regrété de tous ceux qui l’avaient connu.

13 - **Frère Jean B**. Laviera, novice convers du Piémont, un de ceux qui vinrent se joindre à nous pour partager nos travaux et notre infortune. Je n’ai plus absolument aucune idée de ce cher frère. Il est mort à Zidysein en 1800.

[297] 14 - **Frère Bernard** dit Victor Antoine de Vese de Beronne, diacre, profès du Piémont. Il vint se joindre à nous avec les autres piémontais. C’était un religieux d’une grande douceur et plein de charité. Il la fit singulièrement paraître dans l’emploi d’infirmier qu’il exerça pendant une partie de la route. Quoique grand et bien constitué en apparence, il était d’une santé délicate. Les fatigues qu’il se donna auprès des malades, la disposition scorbutique de ses humeurs, le froid de la Russie, furent les causes de sa mort. Il fut attaqué d’enflure inflammatoire aux jambes. L’humeur remonta sur la poitrine. Il s’établit en peu de tems une expectoration purulente qui le jeta dans la phtisie et termina sa carrière à peu près à l’âge de 32 à 33 ans vers ~~la fin~~ le commencement de l’année ~~1799~~ 1800 dans le monastère de Zidizein en Volinie.

15 - **Frère Antoine**, religieux convers dit Ignace Hauser, autrichien, (âgé d’environs 34 ans). Ce brave garçon nous fut d’une grande utilité pendant la route. Il servait de truchement au R.P. qui, pour en tirer plus de parti, l’avait fait revêtir de la coule. Comme il avait tout plein de bon sens, de zèle, de charité et d’activité, on ne lui donnait pas un moment de repos. Dès que nous fûmes arrivés à Zidizein en Volhinie, on lui fit quitter l’habit de religieux de chœur pour reprendre celui de convers et il se remit à son métier de cordonnier. Mais ce ne fut pas la seule occupation à laquelle il fut appliqué. Nous demeurions à plus d’une lieue de la ville de Lucko, capitale de la Volhinie. Il fallait y aller deux à trois fois par semaine et quelques fois tous les jours pour y chercher les provisions, etc… Il en fut chargé. La pluie, la neige, le froid excessif, rien ne l’arrêtait. Il partait dès le matin à jeun et revenait quelques fois fort tard, sans avoir rien pris car il était singulièrement mortifié et très exact observateur de toutes les observances. Sa santé en fut bientôt altérée. Parce qu’il était d’un tempérament vigoureux et que jamais il ne se plaignait, le supérieur ne fit pas attention à une toux violente et continuelle dont il fut attaqué. Il ne demanda aucun soulagement. On ne lui en offrit aucun. La fièvre se mit bientôt de la partie et une expectoration purulente l’emporta en moins de 15 jours aux grands regrets de toute la communauté, vers ~~la fin~~ le commencement de l’année ~~1799~~ 1800.

[299] 16 - **Frère Marie Joseph** Lessur, religieux convers. Autant que je puis m’en rappeller, il était profès de La Valsainte et fut envoyé au Valais. Il vint jusqu’en Russie. C’était un religieux extrêmement silencieux et mortifié, d’une dévotion très grande envers le très saint Sacrement devant lequel~~le~~ il passait presque tout le tems qu’il avait de libre. Étant à Zidysein, le grand froid ne fut point pour lui un obstacle à satisfaire sa dévotion. Il restait dans l’église des heures entières les saints jours de dimanche et servait de suite plusieurs messes. Comme il avait déjà une grande disposition au scorbut, en ayant déjà été atteint avant de sortir de La Valsainte, la rigueur du froid en renouvella bientôt les accidens. Les jambes lui enflèrent prodigieusement, avec des taches de mauvais genre. Les humeurs entrèrent en stagnation dans la poitrine. Bientôt la purulence se déclara. On lui appliqua les vessicatoires aux bras pour essayer de le soulager, mais la gangrenne s’y mit et il mourut en très peu de tems, après avoir reçu tous ses sacrements, sur ~~la fin~~ le commencement de l’année 1800, âgé d’à peu près 25 ans.

17 - **Frère Valentin** dit Jaques Pallius, Lyonnais, ex-Chartreux, entré à La Valsainte le 24 juillet 1797 âgé de 54 ans. Il fit son noviciat et sa profession à La Valsainte et fut aussitôt après envoyé dans le Valais. Il était d’un caractère extrêmement gai et actif. Il nous édifia beaucoup pendant le peu de tems qu’il resta au monastère, par son exactitude à s'acquitter de tous ses devoirs. Il partit de Vienne pour aller à Oresca en Russie, avec la première colonie et il y est mort en 1800. Le R.P. abbé en faisait beaucoup de cas et tous ceux qui l’ont connu l’ont regrété. Il pouvait bien avoir 50 à 54 ans.

18 - **Frère Raphaël** dit Silvestre Petit, de Dunkerque, entré le 26 avril 1797 âgé de 24 ans. Après avoir fait son noviciat à La Valsainte. Il me semble même qu’il n’était pas tout à fait terminé lorsqu’il fut envoyé au Valais. Il fit avec nous le voyage de Russie et mourut à Derman en Volhinie, en 1800, d’une dissolution putride scorbutique des humeurs à laquelle il avait comme naturellement une disposition car en état de santé il exhalait sans cesse une odeur cadavéreuse. Il nous a beaucoup édifié par sa piété, son exactitude, ~~et~~ son amour pour la régularité et son obéissance. Le R.P. l’occupa pendant la route à l’instruction des enfants allemands.

19 - **Frère Joseph Marie**, religieux convers, mort à Derman en 1800. Je n’ai absolument aucune idée de ce cher frère.

20 - **Frère Sérapion**, Picard d’origine, ancien religieux de La Trappe. Il était retiré dans l’abbaye de Saint-Urbain près de Soleure où il vivait tranquillement lorsque nous y passâmes à notre sortie de la Suisse. Malgré son grand âge qui était de plus de 60 ans, il eut le courage de se joindre à nous pour courir avec nous les dangers et les travaux de notre voyage. On peut dire de lui que c’était *(bonus) israelita, in quo dolus non estt*[[15]](#footnote-15). Il y allait tout [300] bonnement. Le Bon Dieu le soutint pendant toute la route et dans le petit séjour que nous fîmes en Russie où il eut grandement à souffrir à cause du froid. Il en sortit avec nous et vint jusqu’à Dantzick où il mourut de la dyssenterie, après avoir reçu les derniers sacrements, vers la fin de juillet 1800, étant âgé de 70 à 72 ans.

21 - **Frère Alexis** dit François Maire Gabriel Hedin, prêtre, novice, âgé d’environ 40 à 45 ans. Il est entré parmi nous pendant notre voyage. La première fois que je le vie, ce fut à Kenty près de Cracovie, chez les Récolets où il était avec notre Frère Paul Augustin. Depuis je ne le revis qu’à Dantzick où il était attaqué de la pulmonie scorbutique. Il faisait paraître une grande paix et un grand contentement dans son infirmité et désirait ardemment de mourir. Lorsque nous partîmes, comme il était hors d’état de nous suivre, nous le laissâmes dans l’hôpital des Frères de la Charité où il mourut peu de tems après, vers le mois de 7bre 1800.

22 - **Frère Joseph** Antoine Bessolo, religieux profès du Piémont, un de ceux qui vinrent se joindre à nous dans la route. Il prit sa maladie en Russie. Le froid lui procura des douleurs rhumatismales scorbutiques universelles qui le réduisirent dans un état de perclusion. C’est l’état dans lequel je le laissai à Hambourg lorsque j’en suis parti. Il y est mort quelque tems après, c’est-à-dire pendant l’hyver 1801. Il pouvait avoir 24 à 25 ans.

23 - **Frère Hyacinte**, religieux profès du Piémont, dit Reverelli. C’était le chirurgien de la bande qui se joignit à nous pour aller en Russie. Le froid de cette contrée lui fit aussi beaucoup de mal. Étant à Zidisein il commença à se plaindre de la poitrine qu’il avait très délicate. Le mal ne fit qu’augmenter. En arrivant à Hambourg il se trouva tout à fait infirme. Je le laissai dans cet état et il y est mort de la pulmonie, âgé d’à peu près 26 à 30 ans ~~vers la fin de l’année~~ dans l’hyver 1801.

24 - **Frère Marie Joseph** dit René, Gervais Morin, d’Amboise, entré le 15 8bre 1791, âgé de 21 ans. Ce jeune homme fut d’abord frère donné à La Valsainte, ensuite il prit l’habit du chœur. Il était novice lorsque j’y arrivai. On lui donna la coule au bout de son tems d’épreuves, mais il ne fit pas profession parce que comme il était extrêmement scrupuleux sur son bréviaire, s’il se fût vu obligé de le réciter, la tête lui aurait tourné. Comme il était bon enfant d’ailleurs, plein de piété et de charité, le R.P. ne jugea pas à propos de le priver de la consolation de vivre dans l’état religieux où, à [301] quelques singularités près, il nous a toujours édifié. Tout le tems qu’il a demeuré à La Valsainte il a rempli l’emploi de réfectorier. C'en était assez pour occuper toute sa journée, avec la récitation de son bréviaire et de ses prières car il était habituellement infirme des membres et ne marchait qu’avec la plus grande peine, cependant il s’acquittait fidellement de toutes les observances. Quelque tems avant notre émigration il fut envoyé au Valais. Il en est parti avec les autres pour nous suivre en Russie d’où étant revenu, il fut envoyé à Dribourg dans la Westphalie où il est mort en 1801.

25 - **Frère Philippe de Néry**, religieux profès du Piémont, venu avec la bande qui se vint joindre à nous pendant notre route. Ce bon frère, d’un caractère tout à fait original, se présenta à La Valsainte le 9 8bre 1792 âgé de 35 ans. Il entreprit son novitiat et n’eut pas le courage de le finir. Il passa aux frères donnés où l’amour qu’il avait pour sa petite personne lui fit encore trouver à souffrir plus qu’il ne pouvait porter. Il fut envoyé en Piémont avec les religieux qui furent chargés d’y aller faire la fondation. Après y avoir demeuré pendant quelque tems comme frère donné, il y reprit l’habit de chœur, fit son noviciat et fut admis à la profession. La révolution menaçant le Piémont, il accompagna ceux qui pour l’éviter vinrent pour se réfugier avec nous en Russie. Je n’ai pas eu grands rapports avec lui dans le voyage. À notre retour, il fut envoyé à Dribourg où il est mort d’une hémorragie des entrailles presque subitement, par suite d’une purgation trop violente, environs vers l’année 1801.

26 - **Frère François**, de la ville de Fribourg. Je l’ai peu connu. Il fit sont novitiat et sa profession à Darfeld et est mort de la poitrine à Dribourg en 1801, âgé d’environs 21 à 22 ans.

27 - **Frère Marie Bernard** dit Joseph Marie de Larnage, entré le 13 8bre 1793 âgé de 22 ans. Ce parfait religieux a été en tout et partout un modèl de douceur, de charité, de silence, d'obéissance, de mortification, etc, etc… Il ne resta pas toujours à La Valsainte. Avant notre sortie de la Suisse il fut, je crois, envoyé au Valais et je pense aussi que ce fut pendant le séjour qu’il y fit qu’il fut promu aux Ordres. Quoiqu’il en soit, il le méritait à tous égards. [302] Il ne s’est pas démenti un seul instant pendant tout notre voyage de retour de la Russie. Il fut envoyé à Dribourg où il est mort en 1801.

28 - **Frère Bruno**, religieux convers. Ce bon frère était convers à La Grande-Chartreuse. Obligé d’en sortir à l’époque de la révolution, il dirigea ses pas vers La Valsainte dans l’intention d’y terminer ses jours. Étant sur le point d’y arriver, il fut pris par la nuit dans un moment où il pleuvait à verse. Une pauvre femme lui donna azile dans sa chétive cabanne dont le toit était tout dépenaillé et lui fit bon feu pour le réchauffer. En quittant son hôtesse le lendemain matin, il lui demanda son nom et fut, en passant par le village de Cerniat, trouver le curé à qui il remit sa bourse qui était assez bien garnie, en lui disant de faire raccommoder le toit de cette bonne femme, tout à neuf et que s’il ne venait pas rechercher lui-même le reste de son argent, il lui ferait donner de ses nouvelles en tems et lieux, qu’il le garda toujours en attendant. Cela dit, il quitta le curé qui ne manqua pas d’exercer fidèlement ses ordres et vint, sous les auspices de la charité se donner au Bon Dieu dans notre monastère. Une vocation appuyée sur un tel fondement ne pouvait être que très solide. Aussi fit-il son noviciat avec courage. Il fut admis à la profession et vécut en bon religieux à La Valsainte jusqu’à notre départ. Son occupation était le soin des moutons. Il faillit un jour y perdre la vie. C’était en carême. Il y avait beaucoup de neige. Vers les 3 h. d’après-dîner, dévoré par la faim, transi de froid, il se laissa tomber dans un tas de neige et y resta jusqu’à cinq h. du soir, que par le plus grand des hasard il fut trouvé à demi-mort. Nous eûmes bien de la peine à le réchauffer et il se sentit de cet accident toute sa vie. Il fit cependant avec nous tout le voyage de la Russie et est mort à Dribourg en 1801.

29 - **Frère Ciprien**, religieux convers. Il était religieux de La Trappe. Je crois qu’il vint à La Valsainte avec le R.P. abbé. C’était un garçon fort tranquille qui s’acquittait de tous ses devoirs sans beaucoup de bruit. Il avait une santé faible qui ne lui permettait pas de grands travaux. Il accompagna le Père Urbain en Prusse et en revint dans un état qui fit craindre pour sa vie. Il ne se remit même jamais comme il faut de cet échec. Il continua de tousser de cracher continuellement, ce qui le conduisit à la pulmonie. Il put cependant encore revenir [303] avec la communauté. Après avoir séjourné quelque tems à Velda il fut envoyé à Dribourg où il mourut de consomption, âgé d’environs 38 ans, en l’année 1801.

30 - **Frère Célestin**, convers. Je crois que c’était un des piémontais. Je n’en ai plus absolument aucun souvenir. Il est mort à Darfeld pendant que j’y ai demeuré. Autant que je puis m’en rappeller, il est mort de la pulmonie. Il était tout jeune.

31 - **Frère Vincent Ferrier**, religieux, profès du Piémont, venu aussi avec les autres. Ce jeune garçon d’un esprit borné prit tant à cœur d’être fidèle aux moindres petites observances de l’Ordre qu’il devint scrupuleux jusqu’à la folie. Il tomba ensuite dans une espèce de stupidité qui le conduisit à n’être plus capable de s’acquitter de ses principaux devoirs. En retour de notre voyage il fut envoyé avec nous à Darfeld où sa santé s’altéra autant que son esprit. Il devint pulmonique. Vers la fin de sa vie il ne savait plus du tout ce qu’il faisait. Sa manie était de dérober de la nourriture partout où il en pouvait trouver, pour manger en secret. Après avoir traîné pendant une couple de mois à l’infirmerie, il mourut âgé d’environ~~s~~ 24 ans, en l’année 1801.

Nous avons en outre perdu en route :   
• Le petit **frère Bruno**, âgé de 7 ans, à Dirnast en Bavière  
• Deux enfants à Vistrice en Lithuanie  
• Un enfant à Dantzick  
• Deux frères du Tiers-Ordre et deux enfants à Hambourg  
• Un frère du Tiers-Ordre : **Frère Antoine**, à Térespol en Lithuanie  
• Un frère du Tiers-Ordre à Velda et un enfant  
• Deux enfants à Cracovie  
• Trois à Zidizyne.

*Requiescant in pace.*

Suite des morts depuis le retour des Trappistes à La Valsainte

[304] 42 - Le 2d jour de mars 1806 est mort le **Frère Pierre**, convers. Il vint au monaster pour se faire religieux de chœur. J’eus occasion de le voir aux hôtes à son arrivée parce qu’il se trouvai incommodé. Je jugeai, par ce que je lui entendis dire au R.P. et par son extérieur, qu’il était français et qu’il avait reçu de l’éducation. Il prit l’habit malgré ses infirmités et passa plusieurs jours à l’infirmerie. Il fit voir dès lors beaucoup de patience et un grand amour pour sa vocation. Au bout de deux mois environs de novitiat, voyant qu’il ne pouvait se former pour le chœur, n’ayant pas de voix, peu de mémoire et ne sachant pas le latin, il prit l’habit de frère convers. Il fit son année d’épreuve avec beaucoup de ferveur. On remarqua surtout en lui un grand attrait pour la mortification et les souffrances, une simplicité et une obéissance rare. Comme il n’était pas fort adroit, on l’occupait dans les forts travaux extérieurs. Au milieu de l’hyver, quoi qu’il eut les mains toutes remplies de crevasses, il ne s’en plaignit jamais et ne demanda rien pour adoucir les douleurs qu’elles lui faisaient éprouver et ne relâchait en rien de son ardeur pour le travail, quelque pénible qu’il fut. Son année d’épreuves écoulée, il prononça son vœu d’obéissance et fut aussi fervent religieux qu’il avait été fervent novice. Le frère donné qui était chargé du soin des pourceaux étant mort vers la fin de l’année 1805, on lui donna cet emploi. Il s’en acquita avec joie et quoiqu’il fut au-dessus de ses forces, jamais il n’en murmura et ne fit paraître le moindre mécontentement. Dieu seul connut tout ce qu’il eut à souffrir dans ce pénible exercice. II fut attaqué pendant l’hyver de douleurs d’entrailles très vives qu’il supporta avec une invincible patience, sans refuser cependant aucuns des soulagements qu’on voulut bien lui accorder. On le vit depuis ce tems maigrir considérablement, mais comme il allait toujours et qu’il ne laissait pas de s’acquitter ~~toujours~~ de toute sa besogne, on n’y prit pas beaucoup garde. Cependant vers le commencement d’avril, il fut pris d’une toux sèche et fréquente qui fit ouvrir les yeux sur sa situation. On le mit à l’infirmerie. Les crachats qu’il rendait n’étaient qu’une sanie fétide. Son haleine exhalait une odeur cadavéreuse insupportable. On fut obligé pour cette raison de le séparer des autres infirmes et comme d’ailleurs son état fut jugé mortel, on le plaça dans la chambre destinée aux mourants. [305] En l’y faisant entrer, on ne lui cacha pas le danger où il était, ce qui le remplit de consolation. Il y resta environs 15 jours, s’occupant au travail et remplissant exactement toutes les régularités. On ne le croyait pas encore à sa fin, lorsque le 2 mai il tomba le matin près de sa couche en disant qu’il se trouvait mal. On n’eut que le tems de lui donner l’extrême-onction et il expira âgé d’environs 36 ans. Sa mort a bien été subite, mais elle n’a point été imprévue car il s’y préparait sans cesse ou plutôt, depuis son entrée au monastère, la vie édifiante qu’il y a mené n’a été qu’une préparation continuelle.

43 - Le cinq mai 1806 est mort le **Frère Pierre Marie**, prêtre, âgé d’environs 54 ans. Il était flamand d’origine. J’ai entendu dire qu’il occupait une place dans le chapitre de Valancienne où je crois il avait été élevé comme enfant de chœur. Au moins ce qu’il y a de certain, c’est qu’il avait été formé dès son bas âge à la science de la musique qu’il possédait parfaitement. Il se fit religieux de notre réforme à Darfeld en Westphalie, dans le tems de la révolution. J’ai commencé à le connaître pendant le séjour~~s~~ que je fis dans cette maison après notre voyage de Russie. Il était profès quand j’y suis arrivé et n’occupait aucun emploi dans le monastère, la faiblesse de sa complexion ne le rendant pas capable de grand-chose. Tout faible qu’il paraissait il était cependant d’un bon tempérament. Né sanguin, il contracta dans le régime de la maison, par suite de l’épaississement du sang, une disposition scorbutique qui le rendit sujet à des douleurs et à des engourdissemens de membre qui furent sa seule maladie, car pour le reste tout chez lui faisait parfaitement bien ses fonctions. Il eut fallu à cet homme beaucoup d’exercice pour empêcher la stagnation des humeurs, mais comme il était nerveux et très sensible, la violence qu’il lui eut fallu se faire pour cela était au-dessus de ses forces. Je le laissai à Darfeld lorsque j’en suis parti. Ce ne fut que quelques tems après notre arrivée en Suisse que le R.P. abbé le fit venir à La Valsainte où sa principale occupation, pendant plus de deux ans a été d’enseigner la musique aux élèves du monastère. Sur la fin cependant, ils ne se livra plus avec autant d’assiduité à cet emploi, [306] ayant formé un certain nombre d’élèves suffisamment pour pouvoir s’enseigner les uns les autres. Alors il consacra son tems à quelques ouvrages relatifs au chant plus utiles pour la maison .On le fit maître des cérémonies ou sous-maître des novices. Comme il aimait beaucoup à parler, cet emploi lui suscita plusieurs tracasseries. L’air froid et humide de La Valsainte, la vie sédentaire qu’il menait habituellement augmentèrent beaucoup ses infirmités, de manière qu’il ne marchait plus qu’avec peine. Toutes les austérités de la maison, à raison de son excessive sensibilité, lui furent beaucoup plus pénibles qu’à tout autre. Il s’en acquitta autant que ses forces le lui permirent sans surcharger la nature. On remarquait en lui une piété tendre surtout lorsqu’il célébrait les saints mystères. Vers la fin du carême de l’année 1806 il se trouva beaucoup plus impotent de ses membres que de coutume. On le mit à l’infirmerie pour lui adoucir les rigueurs de ce tems de pénitence. On l’en fit sortir à Pâque, espérant que le changement de régime de la communauté serait suffisant pour le soutenir comme auparavant, mais il n’en put suivre les exercices. Aux douleurs des membres, ce qui ne lui était jamais arrivé, se joignit un défaut absolu d’appétit, avec une grande et continuelle douleur de tête. On tenta en vain plusieurs moyens de le soulager. Insensiblement il perdit l’usage de toutes ses facultés. Il tomba dans un état apoplectique qui fut suivi d’une demie paralisie des principaux organes les plus nécessaires à la vie. Lorsque nous ne pouvions nous persuader que les choses en viendraient là, il pressentit le danger dont il était menacé. Aussitôt qu’il se vit à l’infirmerie pour la seconde fois, il commença une confession générale, il eut à peine le tems de la terminer car le 2 mars, ayant apperçu dans ce cher frère des symptômes mortels, je pressai fortement le supérieur de terminer avec lui. Il fut porté le 3 à l’église pour y recevoir les derniers sacrements, ce qu’il fit en pleine connaissance et avec une tendre dévotion. Une heure après, il perdit la connaissance et la parole. On assembla la communauté pour lui réciter les prières de l’agonie. Depuis ce moment il alla toujours en empirant et le cinq [307] sur les huit heures du soir il rendit son âme entre les mains de Dieu, après sept à huit ans de profession dans la réforme.

44 - Le 18 juin 1807 est mort le **Frère Jacques Étienne**, religieux de chœur, âgé d’environs 24 ans. Ce jeune homme de la paroisse de Sales, canton de Fribourg en Suisse, vint au monastère dans le cours de l’année 1805. Il y fut reçu au nombre des élèves et s’y comporta d’une manière édifiante. Au printems 1806, ayant demandé à passer parmi les religieux de chœur, il y fut admis et fit son noviciat avec une exactitude minutieuse à tous les articles du règlement. La pratique des austérités, dans un âge où le tempérament n’est pas encore entièrement formé, jointe à la contention continuelle où il vivait pour ne manquer absolument à rien, ne tarda pas à altérer sa santé, ce qui se fit cependant insensiblement, sans que le fervent novice fortement constitué eut aucune notable infirmité qui l’obligea de suspendre un seul jour les exercices de la communauté. Vers le milieu de l’hyver l’on s’apperçut qu’il toussait. On crut devoir y faire attention. Interrogé, il répondit qu’il ne souffrait nullement et qu’il avait assez d’amour pour lui-même pour se plaindre, si ce qu’il éprouvait lui apportait un préjudice notable. En conséquence on ne poussa pas plus loin l’examen. Mais je le regardai dès lors comme perdu. Il maigrissait à vue d’œil. Le R.P. abbé revint au monastère au commencement du carême. Plus expérimenté que les autres sur ces sortes de maladies, il m’en parla. Je lui dis ma manière de penser. Il fit donc appeler le novice en ma présence et l’interrogea sur tout ce qu’il éprouvait. Celui-ci répondit à peu près de la même manière que la première fois, paraissant surpris que l’on voulût lui persuader qu’il était malade. Enfin le R.P. abbé insistant pour qu’il eut à déclarer au juste l’état où il e trouvait, il répondit en homme de bon sens : « Mon R.P., je ne suis pas à proprement parler malades, mais puisque vous voulez que je vous le dise, je vous avoue que je sens que mon corps s’use tous les jours par la pénitence, quoique je ne souffre nulle part. » (Est-il possible en effet que le tempérament d’un [308] jeune homme qui n’est pas encore formé tienne à une privation habituelle de sommeil, à ne prendre de la nourriture qu’une seule fois en 24 h, dans une quantité qui excède évidemment la capacité de son estomach ?) Il n’en fallut pas davantage au R.P. pour, sur notre avis, lui ordonner de rester à l’infirmerie où il me prescrivit de ne rien négliger de tout ce que je croirais propre à opérer son rétablissement. Mais je déclarai au R.P. qu’il était trop tard et que je n’y attendais plus rien. Il fut donc mis à l’infirmerie au commencement du carême, où malgré tous les secours que l’on a pu lui procurer, son état n’ayant fait que se détériorer chaque jour de plus en plus, il est parvenu au terme d’une carrière qui, à en juger par sa constitution, aurait été très longue si le genre de vie de la réforme ~~de la réforme,~~ évidemment au-dessus de la portée des jeunes gens qui en veullent suivre scrupuleusement toutes les pratiques, ne lui eut entièrement ruiné la santé.

Environ~~s~~ six semaines avant sa mort, il me demanda si en se retirant chez lui il ne pourrait pas, par un meilleur régime, parvenir à se rétablir. S’il n’eut pas été si fort avancé, je n’eusse certainement pas hésité à le lui conseiller comme je l’avais fait à l’égard de plusieurs autres qui s’en sont très bien trouvé mais dans la crainte qu’en cherchant une santé très incertaine, pour ne rien dire de plus, il ne ~~trouva~~ perdit les biens spirituels qu’il avait acquis avec beaucoup de travail depuis qu’il était dans la maison, je lui répondis qu’une pareille démarche demandait de sa part de très sérieuses réflexions, qu’il en devait conférer avec son directeur et que je croyais que dans une affaire aussi importante que celle où il s’agissait du salut de son âme, il devait préférer le certain à l’incertain. Il prit en conséquence la généreuse résolution de faire au Seigneur son sacrifice et pour le consommer doublement et écarter toutes les tentations qu’il pourrait avoir de sortir pour pourvoir à un rétablissement chimérique, comme il était sur la fin de son noviciat, il demanda à faire profession avant de mourir. Ce qui lui fut accordé avec d’autant plus de plaisir que la communauté n’avait jamais rien remarqué en lui que [309] d’édifiant et capable de confondre les plus anciens. Dès qu’il eut fait profession, il ne se regarda plus que comme une victime dévouée à la mort. On le plaça dans la chambre destinée pour ceux qui approchent de leurs derniers moments et la dans la plus parfaite solitude, uniquement occupé de ses fins dernières, il attendit en paix et dans la plus parfaite résignation, en continuant de suivre les exercices de la communauté selon ses forces, le moment que le Seigneur lui avait marqué. Comme l’on vit que ce moment approchait, il fut descendu à l’église pour y être administré de ses derniers sacrements, le 13° de juin. Depuis ce moment sa faiblesse ne faisant qu’augmenter, il fut réduit à garder la couche la plus grande partie du jour. Enfin le 16, lorsqu’on commençait à chanter l’office de tierce, il entra dans une espèce d’agonie qui ne laissa que le tems de lui donner l’absolution de l’Ordre, de lui réciter les prières des agonisants, sans qu’il fut possible de le mettre sur la cendre et la paille pour y expirer selon l’usage de l’Ordre. Mais s’il fut privé de cette consolation, il n’en a pas perdu le mérite car depuis le jours où il fut administré, il l’avait demandé plusieurs fois.

45 - 46 - Il est encore mort au printems 1808 un religieux et un novice convers mais comme je ne demeurais plus alors à la maison, je ne~~n~~ puis donner ici aucun détail de leur mort. Le religieux était malade lorsque je quittai ~~la maison~~. C’était le cuisinier de la maison. Je le crois mort d’obstructions au foie. Il pouvait avoir 40 ans. J’ai toujours remarqué en lui un homme très attaché à tous les devoirs de son état, très laborieux et très obéissant. Je n’ai point connu du tout le novice.

*Requiescant in pace*

Transcription Tamié 25 février 1992

1. Faites-vous des amis… ainsi, quand vous serez dans la misère, ils vous accueilleront (Lc 16, 9). [↑](#footnote-ref-1)
2. S'il veut partir, qu'il parte ! [↑](#footnote-ref-2)
3. Voici, je vous donne toute herbe qui porte sa semence sur toute la surface de la terre et tout arbre dont le fruit porte sa semence ; ce sera votre nourriture (Gn 1, 29). [↑](#footnote-ref-3)
4. C'est à cause de toi que nous sommes mortifiés tout le jour (Ps 44, 23). [↑](#footnote-ref-4)
5. Je t'offrirai un sacrifice de louange et j'invoquerai le nom du Seigneur (Ps 116, 17). [↑](#footnote-ref-5)
6. Ce qui est violent ne dure pas. *Volentum* au lieu de *violentum*.. [↑](#footnote-ref-6)
7. Vois ma petitesse et ma misère (Ps 25, 18). [↑](#footnote-ref-7)
8. Ils parcourront la ville et souffriront de la faim comme des chiens (Ps 59, 7). [↑](#footnote-ref-8)
9. Seigneur, tout mon désir est devant toi et mon soupir ne t'est pas caché (Ps 38, 10. *Ad* au lieu de *a*). [↑](#footnote-ref-9)
10. Ils me rendaient le mal pour le bien, mon âme devient stérile (Ps 35, 12). [↑](#footnote-ref-10)
11. Ce qui est écrit est écrit (Jn 19, 22). [↑](#footnote-ref-11)
12. Ils me rendaient le mal pour le bien, mon âme devient stérile (Ps 35, 12). [↑](#footnote-ref-12)
13. Comme une bête (Ps 73, 22). [↑](#footnote-ref-13)
14. Et je suis toujours avec toi (Ps 73, 23). [↑](#footnote-ref-14)
15. Un (bon) israélite en qui il n'y a pas de ruse (Jn 1, 47). [↑](#footnote-ref-15)